



Bulletin municipal

Ensemble, enrichissons nous de nos différences...

CUSTINES AUTO

GARAGE

véhicules neufs et occasions



Réparations toutes marques - Mécanique
Carrosserie - Prêt de véhicules

Avenue du Général de Lattre de Tassigny
54670 CUSTINES



RENAULT

Tél. 03 83 49 38 75

Fax 03 83 49 98 06

Clarion
moves you • connects you



Réparation
Multi Marques

CLARION EUROPE SAS
244 rue du Pré A Varois - 54670 CUSTINES
Tél. : 03 83 49 44 00 - Fax : 03 83 24 17 62
www.clarion.com

BAILLY – ELECTRO-CLIMAT

Matériel professionnel neuf et occasion
FROID, CUISSON, INOX, LAVERIE
DEPANNAGE



11 rue Gambetta 54110 ROSIERES AUX SALINES

Tél. : 03.83.48.68.68 – Fax : 03.83.48.59.54 – electroclimat@free.fr



Atelier
ZA De La Haute Épine
Saizerais

Entretien
Couverture
Zinguerie
Charpente
Étanchéité

NEWS
Isolation comble
Coton recyclé



06.27.45.05.97

r.habitat@sfr.fr

Siège social : 1 Rue Bellevue 54340 Pompey

PIAT ELEC Sarl

Electricité Générale – Serrurerie
Volets roulants

Francis PIAT

Tél. port : 06 10 51 61 06

e-mail : francis-piat@wanadoo.fr

2, Chemin du Noyer la Plume - 54820 MARBACHE

Tél. : 03 83 24 00 34 - Fax : 03 83 23 66 62



Vêtement de travail – EPI – Flocage
Location – Montage – Vente de
Pontons Flottants.

159 rue Jean Jaurès - 54820 MARBACHE
Tél : 09 51 97 57 11 - Fax : 09 56 97 57 11
www.locafrance.eu

Sommaire

LE MOT DU MAIRE P. 4

La Municipalité

- Commissions P. 6
- Services municipaux P. 7
- Coordonnées Mairie P. 7
- Principales délibérations P. 8.
- Service eau-assainissement P.10
- Travaux P. 11
- Finances & budgets P. 12
- Actions municipales
 - Cours d'informatique P.13
 - Centre socioculturel P.13
 - Journée du patrimoine P.14
 - Newsletter p.15
 - Médiathèque P.17
 - Voyages des seniors P.17
 - CCAS P.18
 - Banque Alimentaire P.18

Vie Sociale

- Associations P.19
- Coup de Projecteurs P.43
- Écoles P.49
- Service enfance-jeunesse P.50
- Etat civil P.57

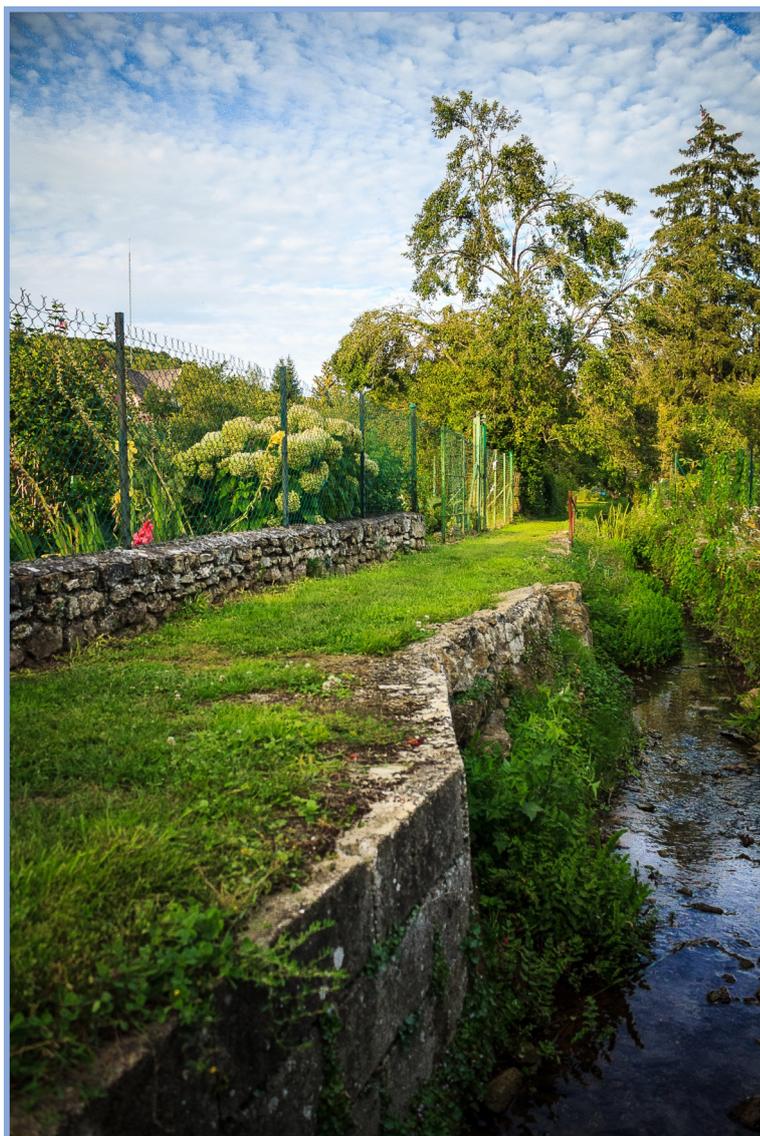
Vie Pratique

Annuaire :

- Santé P. 59
- Numéros d'urgence P. 59
- Social P. 60
- Permanence juridique P. 60
- Transports P. 61
- Médias P. 61
- La Poste P. 61

Infos Pratiques :

- Sécurité P. 62
- Ordures ménagères P. 66
- Civisme P. 67
- Mission locale p. 68
- Marchés aux alentours P. 69
- Développement durable p. 69
- Sangliers p. 70
- Calendriers des manifs P. 73



Directeur de la Publication : Jean-Jacques MAXANT
Conception, Réalisation, Mise en page :
Eric SCHMITT, Céline BROCHOT, Isabelle FAUVEZ,
Claude DUTHILLEUL, Patrick GODARD
Crédit photos : Christine HARREL, Emilie MAIRE,
Laëtitia VISCONTI
Remerciements aux Annonceurs, au Service
administratif, au Service technique, à Laëtitia
VISCONTI, correspondante Est Républicain à Christine
HARREL, webmaster et photographe attitré, et aux
Associations Marbichonnes pour cette édition 2016
Impression : HELIO-Services à Custines

Le mot du Maire

Voilà l'année 2016 qui s'achève et à l'heure où j'écris ces lignes, j'espère que cette lettre vous trouvera tous en bonne santé et heureux de vivre dans notre village.

Vous êtes 89 à avoir, en 2016, choisi MARBACHE pour cadre de vie. Toute l'équipe municipale, élus et collaborateurs des Services Administratif et Technique, ainsi que les commerçants, les entrepreneurs, les professions libérales et les responsables d'Associations se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

Certains d'entre vous ont des enfants d'âge scolaire, maternelle ou élémentaire et nous sommes, avec les Directrices, les Maîtresses, les Maîtres et le Service « Enfance-Jeunesse » ravis de les accueillir dans des structures où il fait bon vivre et apprendre.

Depuis plusieurs années, l'hypothèse d'une suppression de classe était régulièrement évoquée. Contre toute attente, nous y avons échappé. Pourtant il semblerait, cela nous sera peut-être confirmé en début d'année, que, suite à une faible baisse des effectifs, une classe de l'école élémentaire soit finalement supprimée à la prochaine rentrée.

Bien-sûr, nous pouvons regretter les méthodes de calcul de l'Education Nationale. Il nous manque 4 élèves pour assurer le maintien à l'identique.

Néanmoins, j'ai une grande confiance en l'équipe enseignante et je sais qu'elle fera, le cas échéant, le maximum pour que la nouvelle organisation soit la meilleure possible pour préserver la qualité de l'enseignement.

Nous avons, à MARBACHE, la chance de pouvoir compter sur une association de parents d'élèves (Les Marbichoux). Leur engagement, leurs initiatives pour récolter des fonds à destination de l'Ecole sont un soutien précieux pour la Commune et la coopérative scolaire et permettent l'achat de matériels et d'activités pédagogiques qui complètent l'investissement de la Municipalité.

En périphérie de l'Ecole, la Municipalité gère l'offre d'accueil matin, midi et soir ainsi que le mercredi après-midi. A partir du 1^{er} janvier 2017, le temps méridien et le repas de la cantine passent sous compétence intercommunale. En effet, la création de la « Cuisine Centrale Intercommunale » va permettre à tous les enfants des treize communes du Bassin de Pompey de bénéficier d'un même repas élaboré avec le souci d'intégrer au maximum des aliments de qualité, issus de la filière locale, bio ou raisonnée.

Dans ce même esprit d'équité, les prix du service et des repas seront progressivement lissés pour proposer, d'ici cinq ans, un barème unique sur l'ensemble des treize communes. C'est une bonne nouvelle pour les familles locales car nos prestations, dans ce domaine, sont relativement élevées.

Les mutualisations et les groupements d'achat se poursuivent : gaz naturel pour les bâtiments publics, les assurances des collectivités, le service de fourrière animale,... La mutualisation des moyens informatiques est en cours d'élaboration, tout comme le Plan Local d'Urbanisme qui deviendra intercommunal (P.L.U.I).

De même, certaines taxes et impôts sont mutualisés pour permettre une meilleure cohérence aux impératifs de développement économique et démographique de notre Bassin de vie.

Toutes ces mutualisations nécessitent, en contrepartie, beaucoup de travail de la part des services administratifs et des élus investis dans les nombreuses réunions d'étapes qui jalonnent chaque projet.

L'Eau et l'Assainissement sont encore des compétences communales. Ce Service Public deviendra intercommunal en 2018 ou, au plus tard, en 2020 lorsque la loi rendra obligatoire la gestion mutualisée à l'échelon communautaire.

Pour l'heure, nous avons acté, en toute fin d'année 2016, la fusion de deux Syndicats auxquels nous adhérons : le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Bassin de Pompey (SEA) qui gère le transfert et le traitement de nos eaux usées vers la station d'épuration et le Syndicat de l'Obrion Moselle qui nous garantissait une réserve de secours en cas de problèmes d'approvisionnement.

Dans ce domaine, nous avons atteint le point fort de notre programme qui était de ramener le prix global de l'eau à un meilleur niveau. C'est même, à 4,25 euros par m³ en deçà du prix de l'eau en 2008 avant la construction de la station d'épuration et du lancement des grands travaux d'assainissement dans la Commune.

La Délégation de Service Public de l'Eau attribuée depuis 7 ans à VEOLIA est en cours de renégociation. Un seul opérateur s'est porté candidat (VEOLIA). Le contrat devra être finalisé mi-2017.

La dernière phase de nos grands chantiers d'assainissement est lancée. Les opérations les plus délicates techniquement et administrativement, aux arrières des habitations, en propriétés privées, les reprises et les jonctions de réseaux existants sont achevées ou en phase de l'être.

En 2017, nous espérons pouvoir solder l'ensemble de nos objectifs pour la création de réseaux, pour la déconnexion des « eaux claires parasites » (eaux de source à rediriger vers le ruisseau) et pour l'amélioration, en général, de la collecte.

Ainsi, nous remettons au futur gestionnaire de l'Assainissement (Bassin de Pompey) un réseau en parfait fonctionnement avec l'avantage d'avoir pu décider nous-mêmes des solutions à retenir pour éviter, à bon nombre de nos concitoyens, les contraintes techniques et financières d'une station autonome ou d'une pompe de relevage.

Au cours de l'année 2017, à trois ans des prochaines échéances municipales, nous viendrons vers vous pour faire le bilan à mi-mandat, répondre à vos questions et prendre en compte vos remarques et vos suggestions.

Comme chaque année, je tiens, au nom de la Municipalité, à remercier chaleureusement les bénévoles des associations de la Commune. C'est aussi leur travail qui rend notre village attractif. Ils garantissent, par leur investissement, le lien social, la culture, le sport et le divertissement, si utiles en ces périodes difficiles. Le « MARBACHE-Info » électronique, qui complète régulièrement le site officiel de la Commune, est un relais que nous sommes heureux de mettre à leur disposition pour la meilleure information de tous.

N'hésitez pas à vous y inscrire.

Tous ensemble, avec nos différences et à tous les échelons de la République, nous sommes les acteurs de la démocratie. Avec les élections Présidentielles et Législatives nous aurons, au printemps, l'occasion de nous exprimer encore et d'affirmer notre attachement aux valeurs historiques de la France. La Liberté, la Fraternité, l'Egalité, la Laïcité sont l'expression essentielle d'un modèle de société solidaire que nos aînés nous ont légué à force de luttés et de sacrifices. Partout dans le monde, les peuples citent l'exemple de notre Nation. Nous ne l'oublierons pas en allant voter, chacun dans ses convictions, au printemps prochain.

Je vous souhaite à toutes et à tous une heureuse année 2017.

Le Maire,
Jean-Jacques MAXANT

Composition des commissions

COMMISSIONS INTERNES

MAIRE: VICE PRESIDENT DE DROIT

FINANCES/DEVELOPPEMENT		Jean-Jacques MAXANT Céline BROCHOT Henri CHARPIN Xavier DROUIN Claude DUTHILLEUL Pierre METAYE Murielle POPIEUL Philippe RUGRAFF Eric SCHMITT
1	<ul style="list-style-type: none"> • Finances • Ressources Humaines • Développement des réseaux secs • Urbanisme • Services "Eau" "Assainissement" 	
CADRE DE VIE		
2	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement • Gestion de la forêt • Espaces verts • Déplacement • Voirie • Cimetière • Energie 	
PATRIMOINE		
3	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments • Sécurité - prévention • Gestion des logements 	
ANIMATION		Pierrette ROBIN Murielle POPIEUL Ludivine BECKER-PINOLI Xavier DROUIN Patrick GODARD Nicole HABERT Danielle HAMANT Claire KHAMOULI Delphine OZENNE Eric SCHMITT
4	<ul style="list-style-type: none"> • Sport • Culture • Vie associative • Fêtes et cérémonies • Tourisme 	
EDUCATION		
5	<ul style="list-style-type: none"> • Vie scolaire et extrascolaire • Enfance - jeunesse 	

COMMUNICATION		Eric SCHMITT Céline BROCHOT Claude DUTHILLEUL Isabelle FAUVEZ Patrick GODARD
	<ul style="list-style-type: none"> • Informations Internes Externes 	
LIEN SOCIAL		Philippe RUGRAFF Isabelle FAUVEZ Nicole HABERT Danielle HAMANT Claire KHAMOULI Delphine OZENNE Murielle POPIEUL Eric SCHMITT
7	<ul style="list-style-type: none"> • Centre communal d'actions sociales • Emploi • Personnes en difficultés • Santé • Famille • Personnes âgées • Banque Alimentaire 	

CCAS

Membres extérieurs

Séverine D'APRILE
 Isabelle DUPUIS
 Jacqueline FRANÇOIS
 René THOUVENEL
 Micheline CLAUDE
 Evelyne BECKER
 Christine HARREL
 Solange BOISSEAU

Les Services municipaux

Service Administratif :

Martine GITZHOFFER-SCHMITT
Béatrice PERCEBOIS
Malika ROBIN
Emeline DELALANDE

Service Technique :

Fabrice GROSDEMANGE
Alexandre BEL
Cyrille BOUR

Service des Écoles :

Fabienne LAPOIRIE
Laëtitia HENRY

Service Médiathèque :

Evelyne BECKER

Service Enfance-Jeunesse :

Frédéric MULLER
Isabelle DUPUIS
Carole PATURAU
Patricia CHRETIEN
Anne-Sophie LEROY
Mathilde MOUROT

Un nouveau visage à la Mairie :

Monsieur Cyrille BOUR, agent sous contrat a intégré l'équipe technique de la commune le 2 novembre 2016.

Une figure emblématique de la commune a intégré le service urbanisme de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey,

Madame Véronique SCHMITT,

Après dix ans au service Accueil de la Population.



Une nouvelle animatrice stagiaire

Cette année, le service "Enfance Jeunesse" a l'honneur d'accueillir Cindy CAPDET, animatrice stagiaire BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports) en alternance de janvier à novembre 2017, qui suite à l'obtention d'une licence en sciences de l'éducation, a décidé de se diriger vers les métiers de l'animation.

Elle apportera ses connaissances au service périscolaire et aura en charge de redynamiser le foyer jeunes, de monter des projets à destination des adolescents et de diriger le centre de loisirs estival.



Mairie

64 Rue Clemenceau 54820 MARBACHE

Téléphone : 03.83.24.90.18

Fax : 03.83.24.98.41

Courriel : mairie-marbache@orange.fr

Horaires d'ouvertures:

Du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 19 h 00

Permanences du Maire tous les jours sur rendez-vous.

Principales délibérations

6 avril 2016

FINANCES LOCALES :

- Commune
 - Service Eau
 - Service Assainissement
- } comptes administratifs - comptes de gestion 2015 et vote des budgets primitifs 2016
- Budget général : Suppression des amortissements au 1^{er} janvier 2016
 - Forêt : Vente de bois de chauffage/cessionnaire : tarifs des produits forestiers
 - Cession de matériels par vente aux enchères par internet sur le site de vente en ligne Agorastore ou en direct (tables d'études, tondeuse, camion)
 - Associations, écoles et organismes extérieurs : vote des subventions
 - Fiscalité directe locale : taxes ménages : vote des taux 2016 et taxe aménagement
 - Opérations réseaux des services assainissement/eau : approbation de la 4^{ème} phase : secteur rue Jean Jaurès, rue des Quatre Fils Aymon (La Gargouillotte), rue Clemenceau, route de Millery et faubourg Saint-Nicolas

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Communauté de Communes du Bassin de Pompey : Approbation du rapport de la Commission d'évaluation des transferts de charge (CLECT) concernant la compétence voirie et le service commun de police
- Communauté de Communes du Bassin de Pompey : Convention de mutualisation des services entre la Communauté de communes et les communes du Bassin de Pompey concernant les services accueil de la population, application du droit des sols, brigade intercommunale, plateforme informatique et conseil juridique
- Communauté de Communes du Bassin de Pompey : Groupement de commande pour les prestations d'assurances
- Service des eaux : Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

FONCTION PUBLIQUE :

- Service Enfance/Jeunesse : Modalités d'embauche d'animateurs pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement
- Service technique : Fonds individuel pour les lorrains en emploi d'avenir (FILEA) – demande d'aide à la formation
- Travail d'Intérêt Général : Habilitation accueil d'un TIG

29 juin 2016

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Intercommunalité :

- Société Publique Locale d'Aménagement et d'Équipement : approbation du rapport 2015, modification du pacte d'actionnaires
- Plan paysage : approbation de la charte paysagère

Service eau :

- Approbation du rapport de l'eau du délégataire – Année 2015
- Approbation du rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement – Année 2015

Indemnités de fonction du Maire – Révision en fonction de la réglementation

Principales délibérations

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT :

- Fixation du prix de l'eau
- Fixation du tarif de la redevance assainissement
- Fusion du syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SEA) du Bassin de Pompey et du Syndicat des eaux de l'Obrion Moselle : avis sur le projet de périmètre
- Finances : budget primitif 2016 : décision modificative n° 1

FONCTION PUBLIQUE :

Ressources humaines :

- Service technique : création d'un contrat aidé de 35 heures hebdomadaires
- Service animation : création d'un contrat aidé de 20 heures hebdomadaires
- Service administratif : reconduction d'un contrat aidé de 35 heures hebdomadaires

DOMAINES ET PATRIMOINE :

- FPS Towers : antenne de communication électronique : convention portant mise à disposition d'un terrain (parcelles AB 370 et AB 369 – La Signeulle)
- Désherbage de la médiathèque municipale

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES :

- Motion de soutien à l'association des Maires de France : soutien à la candidature de Paris et de la France aux Jeux Olympiques 2024

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Jury criminel : désignation de représentants

27 juillet 2016

COMMANDE PUBLIQUE :

- Adoption du principe sur le recours à la concession du service public d'eau potable

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEME :

- Office National des Forêts : Programme de travaux 2016 (forêt communale)

19 octobre 2016

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Communauté de Communes du Bassin de Pompey

- Approbation du rapport d'activité 2015
- Statuts de la Communauté de Communes : Loi NOTRé – mise en conformité -
- PLU-I : approbation de la charte de gouvernance et création d'une commission communale
- Fiscalité directe locale : institution de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Marché gaz : approbation du projet de convention au groupement de commande pour la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Approbation du groupement de commande pour les prestations de fourrière animale

DOMAINE ET PATRIMOINE :

- Office National des Forêts : état d'assiette 2017
- Cimetière : fixation des tarifs de concessions

FONCTION PUBLIQUE :

Ressources humaines :

- Modification du tableau des effectifs au 1^{er} novembre 2016 : suppression d'un poste au service administratif
- Contrat cadre d'action sociale mutualisée et mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle
- Création d'un contrat aidé de 20 heures hebdomadaires à partir du 1^{er} janvier 2017

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES :

- Création d'une distinction honorifique de citoyen d'honneur de la Commune

COMMANDE PUBLIQUE :

- Prolongation de la délégation (concession) du service public de l'eau de six mois (du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017)

Principales délibérations

13 décembre 2016

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SEA) :

- Approbation du rapport d'activité 2015
 - Approbation du rapport 2015 sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement
- Fusion du Syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement et de l'Obrion-Moselle :

- Désignation de délégués

Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome de Meurthe-et-Moselle (SDAA 54) :

- Approbation du rapport d'activité 2015/2016
- Acceptation des demandes d'adhésions et de retraits

Communauté de Communes du Bassin de Pompey :

- Restauration collective : approbation de la convention de mutualisation des services entre la commune et le Bassin de Pompey (mise à disposition des moyens humains et transferts de matériels)

Service Enfance/Jeunesse :

- Mutualisation du service restauration : modification du Règlement de fonctionnement du service "Enfance/Jeunesse" suite au transfert de restauration scolaire
- Tarification au 1^{er} janvier 2017

FONCTION PUBLIQUE :

Ressources humaines :

- Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2017 : suppression d'un poste au service technique
- Création d'un contrat aidé de 35 heures hebdomadaires à partir du 1^{er} janvier 2017
- Mise en place d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au 1^{er} janvier 2017

DOMAINE ET PATRIMOINE :

Assainissement : travaux en domaine privé

- Constitution de servitude de tréfonds et d'emprise au profit de la commune : mise en conformité des réseaux d'assainissement

Avenir de la Poste : projet de création d'une Agence Postale Communale (demande de délai supplémentaire au Groupe La Poste)

Service eau-assainissement

- Par délibération du 29 juin 2016, le prix du service de l'Eau et de l'Assainissement est fixé à 4,25 € le m³ au lieu de 5,27 € le m³ à partir du 1^{er} juillet 2017.
- Des travaux d'investissement pour améliorer la défense Incendie ont été effectués en 2016 sur les canalisations dans les secteurs faubourg Saint Nicolas/Batinchêne pour un montant de 71 200 €^{TTC}.
- La réalisation de la 4^{ème} tranche d'assainissement a permis d'améliorer la collecte des habitations entre le n° 61 et 77 de la rue Jean Jaurès, d'assainir la Gargouillotte et une partie de la route de Millery, de sécuriser le déversoir d'orage rue Clemenceau, d'améliorer la desserte d'accès du poste de refoulement situé à hauteur du n° 31 rue Jean Jaurès pour un montant global de 220 300 €^{HT}. Début 2017, la poursuite des travaux permettra d'améliorer la collecte du n° 45 au n° 57 rue Jean Jaurès, et de modifier le poste de refoulement situé au n° 43 de la même rue pour une meilleure étanchéité.

Travaux

Groupe scolaire :

L'opération de construction de deux préaux dans les deux cours des écoles est en cours pour une enveloppe financière de 70 000 € subventionnée à hauteur de 45 % par l'Etat. Le permis de construire est à l'instruction auprès des partenaires extérieurs. La réalisation est programmée au cours du premier semestre 2017.

Logements communaux :

Energie : des chaudières et VMC ont été installées dans les appartements pour un montant de 8 700 €^{TTC}.

Installation : des menuiseries ont été changées pour un montant de 1 300 €.

Assainissement : la dernière opération de déconnexion de fosses a été réalisée au vestiaire du stade de football pour un montant de 2 500 €.

Cimetière :

Un columbarium de 15 cases a été installé en cette fin d'année dans le nouveau cimetière pour un coût global de 13 000 €^{TTC}.



Sécurité :

Mise aux normes

Les jeux comme le terrain multisports près de la Maison des Jeunes et de la Culture et le toboggan situé voie de Liverdun ont nécessité des interventions pour un coût de 6 400 €^{TTC}.

Incendie :

Les locaux du Centre Socioculturel ont nécessité la réalisation d'une mise aux normes incendie pour un montant de 2 200 €.

Matériel :

Service technique

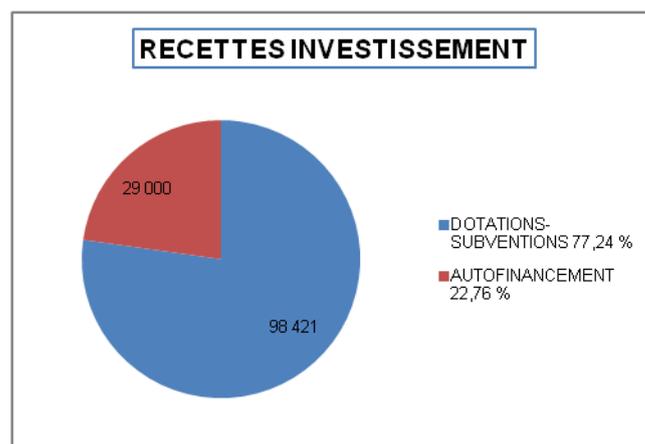
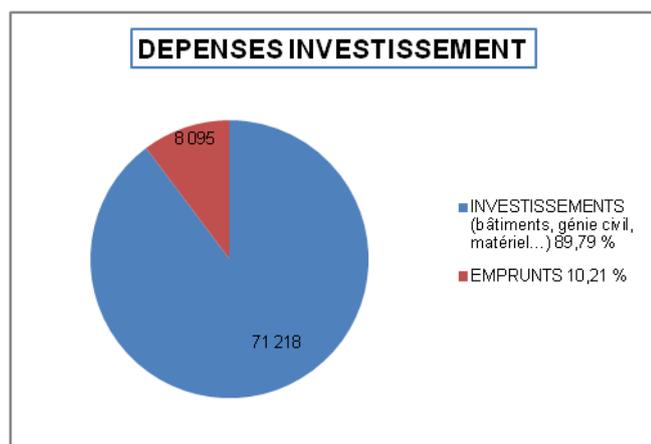
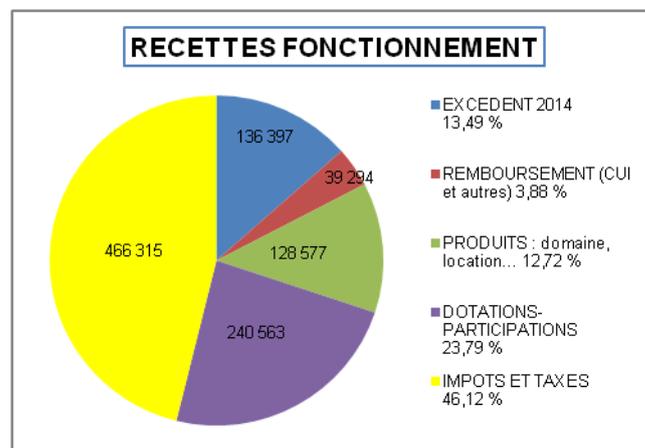
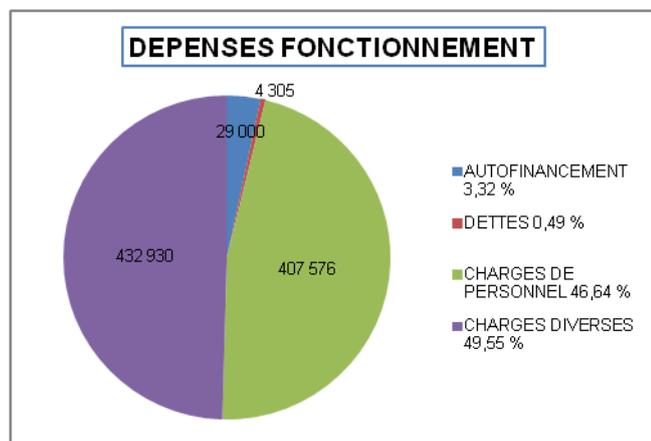
La collectivité a investi dans un camion d'une valeur de 10 700 €^{TTC} pour les besoins du service technique et des associations.

Divers

Des réfrigérateurs et des armoires ont été changés pour un coût de 1 000 €^{TTC} sur les divers sites.

Finances

COMPTE DE RESULTATS « COMMUNE » ANNEE 2015



Budgets 2016

Lors du Conseil Municipal du 25 mars 2016, le budget général de la commune a été approuvé en fonctionnement pour 1 013 740 € et en investissement pour 223 120 € afin de financer les travaux de bâtiments, de voiries communales et l'acquisition de matériel.

Le budget du service "Assainissement" s'est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement pour 218 500 € et en investissement pour 915 000 €. L'encours de la dette est de l'ordre de 424 581 €.

Le budget du service "Eau" s'est équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de fonctionnement de 49 600 € et de 163 300 € en investissement.

ACTIONS MUNICIPALES

Cours d'informatique à destination des seniors

Les cours d'informatique à destination des seniors ont lieu tous les mardis et vendredis de 13 h 30 à 15 h 30. Les bases de l'informatique, bureautique, internet, photographies, matériel, sont abordées avec les participants. Ces cours ont lieu :

à la Médiathèque Municipale de Marbache
8 place du 8 mai 1945
54820 MARBACHE

Pour 2017, le tarif de l'activité est fixé à 2 € la séance pour les marbichons et marbichonnes et à 4 € pour les personnes extérieures à la commune.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 03 83 24 90 18 ou au 06 33 13 08 22.



Location Centre Socioculturel

3 voie de Liverdun à Marbache

Habitants de Marbache :

- ⇒ 1 journée en semaine : 110 € (dont 10 € OM*)
27,50 € d'arrhes
- ⇒ 1 Week-end ou 1 jour férié : 180 € (dont 20 € OM*)
45,00 € d'arrhes

Personnes ou associations extérieures :

- ⇒ 1 journée en semaine : 170 € (dont 10 € OM*)
42,50 € d'arrhes
- ⇒ 1 Week-end ou 1 jour férié : 330 € (dont 20 € OM*)
82,50 € d'Arrhes

⇒ **Nettoyage :**

Le nettoyage des locaux peut être réalisé par l'organisateur ou par la mairie moyennant une participation financière (50 € au 01/01/2017).

⇒ **Assurance :**

Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile Locative » pour toute location est requise.

⇒ **Caution :**

Un chèque de caution de 700 € est demandé.

*OM : Ordures ménagères



ACTIONS MUNICIPALES

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour la première fois, la commune avait décidé de s'inscrire au programme des journées du patrimoine qui ont eu lieu les 17 & 18 septembre. C'est ainsi que les personnes, qui le souhaitent, pouvaient visiter nos deux principaux monuments : l'église Saint-Gengoult, place du 8 Mai 1945 et la chapelle Notre-Dame-des-Pauvres, rue Clemenceau. Ce fut un succès, en effet, plus de 230 visiteurs sur les deux jours sont venus découvrir l'histoire de Saint-Gengoult, patron des maris trompés, l'harmonium, le clocher avec son mécanisme de sonnerie et la magnifique charpente qui l'abrite, mais aussi la sobriété de la Chapelle, ses magnifiques vitraux et son étonnant chemin de croix. A noter qu'une grande proportion des visiteurs n'étaient pas marbichons, nous avons même accueilli une touriste anglaise...

Un grand merci au Club d'Histoire Locale, à M & M^{me} . Dihot, M^{me} Renée Niedzielski, M. Hugues Le Dieu De Ville, M^{me} Maryse Charpin sans qui, ce projet n'aurait pu aboutir.



ACTIONS MUNICIPALES

LA NEWSLETTER

Depuis novembre 2015, vous êtes 250 à recevoir régulièrement notre lettre d'information électronique « Marbache Info ». Celle-ci vous tient au courant de la vie de notre village : manifestations, travaux, législation, conseils municipaux, etc.

Exemple :



MARBACHE info N° 38

Journées du patrimoine :



Dans le cadre des journées du patrimoine

qui auront lieu les **17 & 18 septembre 2016**, et concernant **Marbache**, vous pourrez visiter la Chapelle Notre Dame des Pauvres ainsi que l'église Saint Gengoult, de 14 h 30 à 17 h, des bénévoles vous accueilleront sur place et vous guideront.

De nombreux autres monuments seront à visiter sur le Bassin de Pompey. Voir ci-dessous.

[Télécharger le programme complet...](#)



MARBACHE info N° 31

Festivités du 14 juillet :

FÊTE NATIONALE

Voici le programmes des festivités pour les 13 & 14 Juillet 2016 :

Mercredi 13 juillet :

De 14 h à 17 h : Jeux pour les enfants dans le "Parc du Château".

À partir de 19 h : petite restauration.



Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire afin de recevoir cette « newsletter » (il n'y a pas de limite, les inscriptions sont ouvertes toute l'année). Envoyez simplement un mail à cette adresse : info-mairie-marbache@orange.fr En précisant vos nom, prénom et adresse mail. Vous pouvez aussi utiliser le coupon ci-dessous (à déposer en mairie).

Selon la loi informatique, aux fichiers et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, ces données personnelles resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans ce cadre.

COUPON REPONSE

Je souhaite recevoir la « newsletter » de la mairie:

NOM :

PRENOM :

ADRESSE MAIL:

.....

Signature :

ACTIONS MUNICIPALES

Médiathèque Municipale

Présidente Marbache Lecture :
Mme Evelyne BECKER

8 place du 8 mai 1945 ☎ 03.83.24.96.82

Horaires d'ouverture :
Lundi de 16 h à 18 h
Mercredi de 14 h à 16 h
Samedi de 14 h à 16 h

NOUVEAU ! Le catalogue en ligne : consultez la liste de tous les ouvrages disponibles à la médiathèque de Marbache, avec, pour les adhérents, la possibilité de réserver ! http://www.orpheemedia.com/marbache/opac_net/



Voyages des seniors à Sainte-Maxime, Nant et Ambleteuse

En 2016, les CCAS des communes de Frouard, Bouxières-aux-Dames, Faulx, Marbache, Pompey, Saizerais et Custines, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) ont organisé trois voyages pour les personnes de plus de 60 ans, 9 Marbichonnes et Marbichons ont pu ainsi partir en vacances:

- A Sainte-Maxime du 11 au 18 juin 2016, à Nant du 25 juin au 2 juillet 2016 et à Ambleteuse du 28 août au 4 septembre 2016.
- Pour l'année 2017, 4 voyages seront proposés :
 - du 17 au 24 juin et du 9 au 16 septembre 2017 en Corse
 - du 3 au 5 mai 2017 aux Voivres (Vosges)
 - du 10 au 17 juin 2017 à Vic-sur-Cere (Cantal)

Les personnes non imposables seront prioritaires. Renseignements en mairie.

ACTIONS MUNICIPALES

Le CCAS : Le Centre Communal d'Action Sociale

Mission du service

Le CCAS est un établissement public communal administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire.

Outre son Président, Jean-Jacques MAXANT et son Vice-président Philippe RUGRAFF, le Conseil d'Administration comprend des membres élus et nommés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Le CCAS anime l'action générale de prévention et de développement de la Commune.

Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion. Le CCAS de Marbache assure aux Marbichons, quel que soit leur âge, leur condition sociale ou les difficultés rencontrées, un service public au plus proche de leurs préoccupations.

Informations et accueil du public

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, Mme Béatrice PERCEBOIS au 03.83.24.90.18. Monsieur Philippe RUGRAFF, Adjoint au Lien Social et la secrétaire, Béatrice PERCEBOIS, accueillent toute personne désirant obtenir des informations, des conseils ou une aide sur les questions de la vie quotidienne en lien avec d'autres partenaires (Centre Médico-social, CPAM...).

Les aides sociales

Sur dossier, le Conseil d'Administration du CCAS peut apporter, après étude de la situation sociale et budgétaire, des soutiens financiers en cas de difficultés .

Différents types d'aides sont possibles :

- l'aide alimentaire : accès à la Banque Alimentaire,
- l'aide financière (aide directe ou prêt) : aide à l'accès aux transports, aide au paiement de factures,
- les aides aux départs en colonie pour les enfants des personnes non imposables.

La Banque Alimentaire de Marbache assure une distribution de denrées alimentaires aux personnes en difficulté et à faibles ressources le troisième mercredi de chaque mois.



Banques Alimentaires

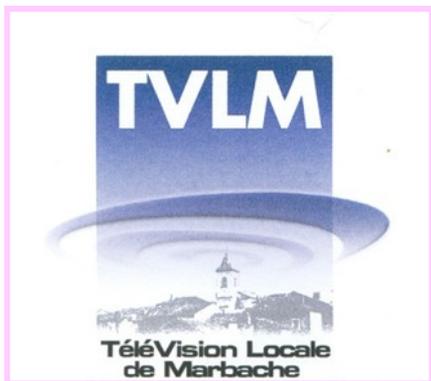
« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun: l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise DOLTO.



Les Associations Marbichonnes

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)	M. DEUTCH Régis deutsch.regis@free.fr	13 rue du 8 Mai 1945 54380 FROUARD	06 82 53 76 55
AVANT-GARDE AG Samedi 4/02/2017 17h00 Salle de la musique	M. JOLY Philippe claudinejoly@free.fr	7 clos de la Grande Chevreuse 54820 MARBACHE	03 83 24 01 44 06 14 98 41 79
CHASS'OR	M. ENGEL Pascal parcchassor@free.fr	5 rue des Vergers 54510 ART SUR MEURTHE	07 86 33 58 29 06 11 36 22 45
CLUB D'HISTOIRE LOCALE	M. LOTH Frédéric fred.loth@orange.fr	139 rue Jean Jaurès 54820 MARBACHE	06 29 06 72 90 03 83 24 99 79
CLUB DES SENIORS AG Samedi 25/02/2017 15h00 Mairie	M. THOUVENEL René rene.touvenel@sfr.fr	10 rue de Batinchène 54820 MARBACHE	03 83 24 95 86
COMITÉ DES FÊTES (CFM) AG Samedi 4/11/2017 17h00 Mairie	Mme JOLY Claudine president.cfm@gmail.com	7 clos de la Grande Chevreuse 54820 MARBACHE	06 15 16 25 07
MARBACHE LECTURE	Mme BECKER Evelyne bibliothequemarbache@wanadoo.fr	8 Ter rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 71 68 58 12
MARBACHE LOISIRS	Mme SCHMITT Laïla patrick.schmitt56@free.fr	7 clos des Blanchés Vignes 54820 MARBACHE	03 83 24 04 34 06 41 98 31 30
LES MARBICHOUX AG Vendredi 29/09/2017 20h30 Mairie	Mme ROCH Mélanie nanieje@msn.com	34 faubourg St Nicolas 54820 MARBACHE	03 83 49 82 99 06 33 09 74 29
LES MÉNILEUX	M. PAULIN David dvdpol1@yahoo.fr	5 place du 8 Mai 1945 54820 MARBACHE	06 81 92 51 94 09 53 83 98 00
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) AG vendredi 03/11/2017 20h30 MJC	M. MAXANT Daniel d.maxant@free.fr	rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 62 78 15 53 03 83 24 03 16
OLYMPIQUE MARBACHE BELLEVILLE DIEULOUARD (OMBD)	M. RACADOT Stéphane stephane.racadot@orange.fr	14 rue de la Côte 54940 BELLEVILLE	06 72 33 75 34 03 83 24 08 97
TÉLÉVISION LOCALE DE MARBACHE (TVLM)	Mme FOUQUENVAL Olivia olivia2a@free.fr	64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 99 35 06 86 36 05 93



TéléVision Locale de Marbache

Toutes nos émissions sont émises sur www.youtube.com-TVLMARBACHE ou recherche sur le site de la mairie de Marbache : www.marbache.fr rubrique Culture et Loisirs - TVLM ou sur le blog : <http://televisionlocalemarbache.blogspot.fr/>

Pour nous contacter :

TVLM : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE
Téléphone : 06.86.36.05.93 / 06.06.45.13.60
Courriel : tvlm-marbache@orange.fr

Composition du bureau

Présidente : Olivia FOUQUENVAL
Vice-président : Gérard HUBERT
Trésorier : Gilbert ROBIN
Secrétaire : Christine HARREL
Membres actifs : Marjorie BOTZ- Solange BOISSEAU

Comité de Censure

. Arnaud FOUQUENVAL
. Claudine JOLY
. Ginette PAVESI
. Rolande SCHMITT
. René THOUVENEL

Nous travaillons avec le logiciel PINACLE Studio 16 et maîtrisons parfaitement l'outil afin de diffuser des reportages de qualité. Nous innovons en permanence la présentation et le contenu des émissions.



Olivia FOUQUENVAL
Présidente TVLM



Gérard HUBERT



Gilbert ROBIN



Christine HARREL

De Janvier à Décembre, toute l'équipe est sur le terrain pour filmer chaque manifestation et activité organisées par les 15 associations marbichonnes.

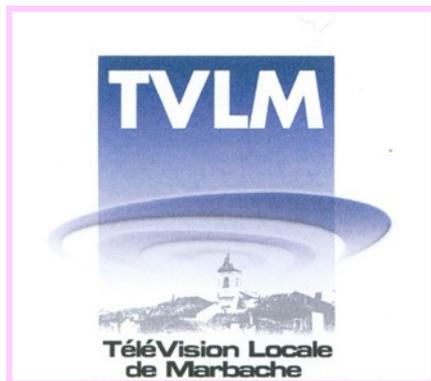
Notre Comité de Censure tient un rôle important puisqu'avant sa diffusion, l'émission est visualisée par les membres du Comité qui donnent leur avis et apportent si nécessaire leurs corrections. Merci à eux pour leur disponibilité.

Notre équipe, toujours aussi motivée et enthousiaste, travaille dans une ambiance conviviale.

Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenues. Même si vous êtes novices dans le domaine de la vidéo et du montage de film, qu'importe, les membres de l'équipe sont là pour vous dispenser une formation.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le DVD qui vous intéresse au prix de 12 euros, en vous adressant auprès de TVLM. Vos événements (anniversaire, mariage, communion, etc.) peuvent être filmés par TVLM. Un devis pour la prestation demandée vous sera alors proposé.

TéléVision Locale de Marbache



Adhésion 2016

Que vous soyez particulier ou Association, nous comptons sur votre adhésion pour la modique somme de 10 €/an. Vous contribuerez ainsi à la vie de notre Association et également à nous aider financièrement pour l'entretien ou la réparation de notre matériel.

Afin d'apporter des améliorations pour l'élaboration de nos émissions, nous acceptons volontiers toutes vos suggestions et vos idées. Votre collaboration nous est précieuse.

Emissions présentées par TVLM – Année 2016

Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire
Cérémonie de remise des prix pour les maisons décorées
Galette par les Séniors
Théâtre « Les Energu'scènes »
Course aux œufs de Pâques par la MJC et la Municipalité
Bourse aux antiquités militaires par le Club Histoire Locale
La Marbichonne par la MJC
Concert annuel par l'Harmonie de l'Avant-Garde
Inauguration de la fête patronale par la Municipalité
Fête patronale
Cérémonie du 8 mai par la Municipalité
Centre de Loisirs Pâques
Le marché aux fleurs par les Marbichoux
Fête de la Musique par l'Harmonie de l'Avant-Garde
Remise prix - concours de poésie par la Médiathèque
Plantation d'arbres par les enfants de l'école primaire
Gala des activités par la MJC
Une Journée en 1900 par le Club d'Histoire Locale
Visite des écoliers à l'Exposition « une journée en 1900 »
Centenaire Bataille de Verdun par Municipalité et Club Histoire
Jeux pour enfants le 13 Juillet par la Municipalité
Défilé aux lampions du 13 Juillet par la Municipalité

Soirée dansante du 13 juillet par le Comité des Fêtes
Feux d'artifice du 13 juillet par la Municipalité
Vide-greniers du 14 juillet par le Comité des Fêtes
La Fête des Courges par le Club Nature de la MJC
Centre de Loisirs – Halloween
Bal folk - Halloween - MJC
Forock - MJC
Vernissage club pictoral exposition par Médiathèque et Marbache Loisirs
Cérémonie venue d'un vétéran américain M. WILKINSON – Club Histoire Locale
Visite des écoliers exposition et accueil vétéran américain – Club Histoire Locale
Cérémonie de remise des prix pour les maisons fleuries - Municipalité
Cérémonie de la célébration des doyens, des noces d'or et de diamant - Municipalité
Cérémonie du 11 novembre - Municipalité
La bourse aux jouets par les Marbichoux
Elections Conseil Municipal d'Enfants
Saint-Nicolas à l'Ecole par la Municipalité
Spectacle pour enfants par le service Animation Jeunesse
Défilé de Saint-Nicolas par la MJC



Association Loi 1901
Président : René THOUVENEL
Siège Social :
10 rue de Batinchène
54820 MARBACHE
Tel : 03 83 24 95 86
E Mail : rene.touvenel@sfr.fr

Au fil du temps, les années passent et chacun les interprète à sa façon.

L'optimiste dira: encore 365 jours de plus à inscrire à mon capital Vie. Quant au pessimiste, lui, dira: encore 365 jours à retrancher de mon capital Vie.

Personnellement, je dis que le capital Vie n'est pas estimable mais que le temps passé ne se rattrape jamais.

Comment le vivons-nous au Club des Seniors? Nous le vivons avec philosophie, face à la réalité de ce temps qui passe. Les rides qui sont apparues ! C'est l'œuvre du temps. Les cheveux qui blanchissent ! Ils n'ont rien de déshonorant et merci à eux d'être toujours là. Les articulations qui deviennent grincheuses ! On fait avec. Tout cela est l'œuvre du temps, ce temps qui passe.

Mais quand on a passé la porte du Club, on a l'impression de subir une thérapie qui nous fait oublier ce temps pour vivre le temps présent. Bien sûr, c'est le but recherché et c'est une satisfaction de voir ces visages souriants.

Nous avons la chance d'être une équipe cohérente avec une entente quasi parfaite pour assurer la réussite de nos actions et satisfaire nos Adhérents.

C'est ainsi que nous sommes arrivés à organiser (au fil du temps) 10 manifestations par an pour 12 mois calendaires. Hélas, cette année, il y a eu un petit couac pour notre sortie qui a été annulée faute de participants. Nous en assumons la responsabilité mais pensons qu'une mauvaise publicité en est la cause. A nous d'être plus vigilants pour l'année à venir.

Bien sûr, s'ajoute à ces festivités, les activités du foyer ouvert tous les jeudis de 14 à 18 heures et la Gym du mercredi de 9 à 10 heures.

Comme chaque année, je m'adresse à toutes ces personnes qui vivent isolées, désœuvrées, n'ayant que les murs de leur logis pour les écouter. Je leur dis : « VENEZ NOUS REJOINDRE ». La porte des Seniors n'est jamais fermée. Entrez, bienvenue à vous, et si vous le désirez, faites partie de la grande famille des Seniors qui compte actuellement 150 adeptes.

Et maintenant que nous avons consommé nos 366 jours 2016, nous allons redemander le même crédit pour 2017 afin d'assurer la continuité de nos manifestations. Espérons de belles journées pour profiter du super chapiteau que nous aurons le plaisir de monter en collaboration avec le Comité des Fêtes, la MJC et autres associations. A ce sujet, je me permets de solliciter toutes les âmes de bonne volonté à participer au montage de ces structures. Car nous constatons que le bénévolat est en grande perte de vitesse.

A tous nos Concitoyens, nous présentons nos Vœux biens sincères pour 2017.



CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE MARBACHE



Présentation :

Le Club se réunit une fois par mois, à 20 h 30 au Centre Socioculturel. N'hésitez pas à rejoindre les membres du Club si vous le souhaitez, ou à assister à l'une de nos réunions, vous serez le(s) bienvenu(e)s.

Membres du bureau

Frédéric LOTH : Président
Michel HARREL : Vice-président
Christine HARREL : Secrétaire
André BOISSEAU : Trésorier
Membres Actifs : Philippe LOTH / Eric EBELMANN / Denis MAILLARD / Céline MOREAUX / Gaby MARTIN / Laurent GENIN / Anne-Marie IZQUIERDO / Michel HOFFMANN

Contact :

Siège Social : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE

Frédéric LOTH (Président) 06.29.06.72.90

Courriel : fred.loth@orange.fr ou histoire.locale.marbache@gmail.com

Blog : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/>

Visitez notre blog, vous visualiserez les photos de toutes nos manifestations.

Publications :

Le Club d'Histoire Locale de Marbache propose ses publications à la vente.

Vous trouverez la liste de celles-ci sur le blog : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/>

ou adressez vous à : Frédéric LOTH (Président) 06.29.06.72.90

ooooooo

Le Club d'Histoire Locale de Marbache a pour but :

- De rechercher tout ce qui se rapporte à la vie passée de Marbache jusqu'aux évènements plus proches et vécus par certains d'entre nous.
- De retracer aux différentes époques la façon de vivre, les ressources, les lieux, l'environnement, le développement de la civilisation, etc.
- De mettre en valeur ce passé et la place tenue par nos Ancêtres dans l'environnement lorrain.
- De diffuser des connaissances acquises pour mieux faire connaître Marbache à ses habitants et contribuer à son développement culturel.

Bourse aux Antiquités Militaires (Militaria et Chasse)
Dimanche 6 Mars 2016

C'est la 4^{ème} fois que cette manifestation a eu lieu à Villey-Saint-Etienne. Elle était organisée par notre Club, en partenariat avec l'Association Air et Eau de Villey-Saint-Etienne.

La grande salle polyvalente était transformée pour un jour en un musée bien spécial dès 7 heures du matin jusqu'à 18 heures. La même passion a réuni le temps d'une journée 25 exposants et plus de 300 visiteurs venus de diverses régions. Les Maires de Marbache et Villey-Saint-Etienne, qui s'étaient déplacés, ont constaté l'ambiance conviviale qui régnait dans la salle. Tout collectionneur contribue à la sauvegarde d'une partie du patrimoine historique en restaurant une arme ancienne, un uniforme ou tout autre objet.

Devant la renommée grandissante de cette bourse aux antiquités militaires, les organisateurs sont d'accord pour la reconduire l'année prochaine, dimanche 5 Mars 2017, au même endroit.

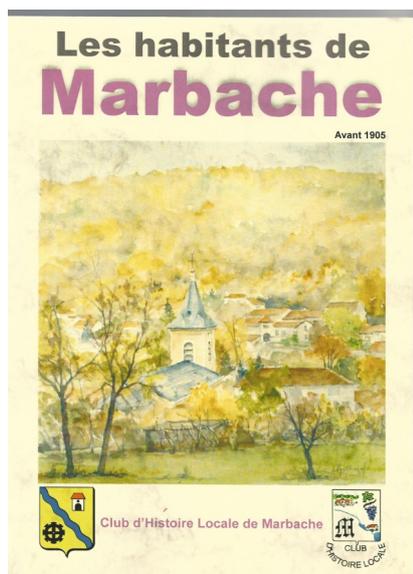


Commémoration du Centenaire de la Bataille de Verdun
Dimanche 29 Mai 2016

En partenariat avec la Municipalité, le Club a participé à cette commémoration en permettant au public et aux enfants des classes élémentaires de visiter une exposition sur ce thème qui s'est tenue dans la salle de la mairie. Grande satisfaction pour les membres du Club d'avoir pu donner quelques enseignements sur la terrible bataille de Verdun.



Cérémonie de remise de l'ouvrage généalogique « Les Habitants de Marbache » – Années 1652 à 1905 – Mercredi 15 Juin 2016



Le 15 juin 2016, une cérémonie a été organisée à la salle des fêtes de la mairie pour la remise de l'ouvrage généalogique « Les Habitants de Marbache – années 1652 à 1905 » à Monsieur le Maire et au Président du Club d'Histoire Locale de Marbache. Cet ouvrage a été rédigé par Anne-Marie IZQUIERDO, ancienne rédactrice en chef de Généalogie Lorraine. Elle a expliqué que c'est avant tout le fruit d'une passion. Frédéric Loth a souligné que par ce biais, cet ouvrage met en valeur le passé et la place tenue par nos ancêtres marbichons. Elle en fût vivement remerciée. Pour l'acquérir, il suffit de s'adresser au Président du Club ou à André Boisseau – 06.80.70.13.91.

Mail : histoire.locale.marbache@gmail.com

Nouvelle activité au sein du club : Initiation à la Généalogie

Anne-Marie IZQUIERDO ayant intégré le Club d'Histoire Locale, a proposé la mise en place d'une nouvelle activité, celle de l'initiation à la généalogie. Le premier atelier a démarré en Novembre.

Rendez-vous est donné aux personnes intéressées, débutantes ou non, tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois. Pour toute inscription, une adhésion annuelle au Club est obligatoire.

Contact : Anne-Marie IZQUIERDO : 03.83.24.05.09 – mail : amida2@wanadoo.fr

Mail : histoire.locale.marbache@gmail.com

Une Journée en 1900 - Dimanche 26 Juin 2016

Dimanche 26 Juin, nous avons prévu d'emmener les Marbichons en 1900, en organisant une journée à la fois culturelle et festive.

La manifestation a abordé la vie quotidienne des Marbichons à la Belle Epoque. Pour l'occasion, le public a pu découvrir une superbe exposition avec une grande série de photos de Marbache « Avant à Aujourd'hui » qui a beaucoup intéressé les marbichons, des cartes postales, de nombreux objets d'époque et surtout l'incontournable reconstitution de cuisine campagnarde avec sa cheminée, entièrement créée pour l'occasion par Frédéric Loth. Dans le parc du château, des figurants en costume d'époque de l'association « Essey Belle Epoque », des anciens métiers : un tourneur sur bois, deux dentellières, un vitrailliste, une vannière, et d'autres artisans étaient présents pour partager leur savoir-faire. Les jeux d'Henri n'ont pas désempilé de la journée, petits et grands se sont défoulés. Michel Hoffmann a montré avec dextérité comment fabriquer des petits soldats de plomb qu'il n'hésitait pas à offrir aux enfants ayant regardé avec beaucoup d'attention l'opération. Le tourneur sur bois a fait profiter son savoir-faire aux visiteurs en leur montrant comment se servir d'un tour à bois.

Pour l'animation, la prestation de l'accordéoniste marbichon Francis Erb qui a donné un air de guinguette à la fête a été très appréciée.

Le public a assisté à la causerie de Gilles Provin, auteur du livre « L'inespoir ou la Grande Guerre des civils ». Afin de satisfaire les gourmands, il était prévu de faire des crêpes et à l'initiative de Denis et des bénévoles, un service de restauration à midi a été assuré, avec un menu concocté par Christophe.

Pour les aficionados de football, un stand arborant le drapeau tricolore était monté tout spécialement afin qu'ils puissent regarder les 2 matchs de Coupe d'Europe diffusés en direct ce même jour.

Une Journée en 1900 - Dimanche 26 Juin 2016



Une Journée en 1900 - Dimanche 26 Juin 2016



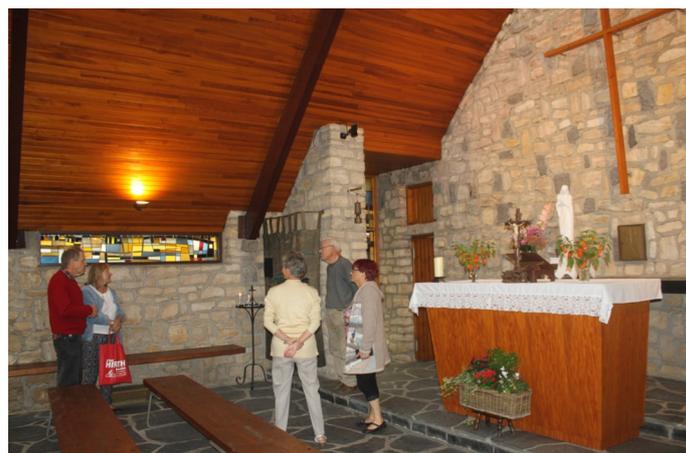
Lundi 27 Juin 2016

C'est avec beaucoup d'attention que l'ensemble des enfants de l'école élémentaire a visité l'exposition et regardé la démonstration de fabrication de petits soldats de plomb par Michel Hoffmann.



LES JOURNEES DU PATRIMOINE – Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre 2016

Cette année, pour la première fois, dans le cadre des Journées du Patrimoine, la municipalité a organisé, en partenariat avec le Club d'Histoire Locale, une visite de ses monuments : l'Eglise Saint-Gengoult et la Chapelle des Pauvres. Les membres du Club se sont activés pour la préparation des lieux. Ils ont assuré la permanence des visites durant le week-end avec les membres de la municipalité et des bénévoles.



Venue d'un vétéran américain – M. Robert WILKINSON **Mardi 18 Octobre 2016**

La Municipalité, en partenariat avec le Club d'Histoire Locale a accueilli M. Robert WILKINSON (dit Bob), vétéran américain de la 80e Division d'Infanterie Américaine. Toute l'énergie des membres du Club a été mobilisée pour mettre en place une exposition recensant témoignages (photos, articles, plans etc.) et objets d'époque. Les habitants de Marbache ayant vécu la Libération en 1944 et les élèves de l'école élémentaire ont été invités à visiter l'exposition et ont accueilli M. WILKINSON dans le parc du château. Les élèves ont agité de petits drapeaux américains à l'arrivée du vétéran ému par ce chaleureux accueil. M. le Maire a prononcé un discours en annonçant que M. WILKINSON sera élu Citoyen d'Honneur de Marbache et qu'une stèle à la mémoire de la 80e Division sera posée à l'endroit ayant le plus marqué des souvenirs de l'époque. Avant son départ, M. WILKINSON n'a pas manqué de signer le livre d'or du Club.



PROJET MANIFESTATION 2017

Dimanche 11 juin 2017, le Club proposera une Exposition et des animations dans le parc du château sur le thème : « LES ARTISTES ». De plus amples informations seront données en début d'année 2017.

Tous les artistes de Marbache souhaitant participer à cette journée conviviale sont d'ores et déjà invités à se faire connaître auprès du Club :

Histoire Locale - mail : histoire.locale.marbache@gmail.com

Fred Loth : agnesmp.loth@orange.fr

André Boisseau : boisseau.dedesol@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE 2017

Notre Assemblée Générale a eu lieu le **Samedi 14 Janvier 2017, à 17 heures** à la salle des fêtes de la Mairie.

Un diaporama photos-vidéos des activités 2016 a été présenté sur écran.

Le pot de l'amitié a clôturé la réunion.

Le Club d'Histoire Locale de Marbache remercie tous les bénévoles qui leur ont donné une aide précieuse pour l'organisation de leurs manifestations.

Crédit photos : Ch. Harrel

MARBACHE LECTURE

La Médiathèque Municipale, gérée par l'association Mar-
bache Lecture, vous ouvre ses portes les :
Lundi de 16 h à 18 h
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 14 h à 17 h

Bureau :
Evelyne BECKER, Présidente
Christiane DOYOTTE, vice-présidente
Marie-France FRAICHARD, trésorière
Élisabeth ROCHATTE, secrétaire

Tél. : 03 83 24 96 82

Email : bibliothequemarbache@wanadoo.fr

Blog : <http://mediathequemarbache.hautetfort.com/>

Huit bénévoles et un agent du patrimoine participent à la bonne marche de la médiathèque. Avec l'aide de la médiathèque départementale, nous offrons à nos adhérents des nouveautés chaque trimestre. Le musibus nous échange CD, DVD, CD-ROM, partitions et livres. Nous possédons 9 000 documents à votre disposition : romans, documentaires, magazines, albums pour les enfants, romans pour les ados, partitions, romans sonores etc. Le concours de poésie qui avait pour thème cette année « la Nature », a rapporté un vif succès. A cette occasion, les lauréats ont reçu des chèques lire de la MMM, un recueil de leurs poésies de la médiathèque de Marbache et la commune a offert un arbre à chaque classe. Les enfants, avec l'aide de Mathieu Métayé ont planté les arbres à côté de l'espace Jean Dautrey. L'association Marbache lecture, avec l'aide des parents, a offert le goûter pour la plus grande joie de tous. Merci aux enseignants, à la commune, aux parents, à la médiathèque de Meurthe et Moselle et à tous les bénévoles. Pour des raisons d'organisation, le concours aura lieu tous les 2 ans. Donc rendez-vous en 2018. Nous avons invité, cette année, le club pictural de l'association Marbache Loisirs. Chaque tableau était accompagné d'une poésie écrite par Jean Schweitzer. Merci à nos artistes. L'exposition était visible à la médiathèque pendant 2 mois. Le club informatique est toujours animé par Frédéric Muller, une douzaine de personnes y participe. Il suffit d'être à jour dans sa cotisation 12 € à l'année + 2 € par séance (séances qui ont lieu le mardi et le vendredi).

*Diverses expositions tout au long de l'année

Manifestations prévues pour 2017

- *Une animation avec «Le Magasin des Mots » est prévue pour les vacances de carnaval. Cette animation sera ouverte pour les enfants âgés de 4 à 8 ans.
- *Toujours pour les petits : des « raconte tapis » et des kamishibai. Ces animations auront lieu le samedi.
- *Au mois d'octobre, nous vous donnerons rendez-vous avec les NJP. Un spectacle pour les enfants.
- *Un voyage à Paris « La cité des sciences » au mois de mai ou juin.
- *Pour finir l'année, nous inviterons Serge Laly à nous conter Noël.

Vous pouvez à tout moment consulter le catalogue de la médiathèque et faire des réservations en ligne. http://www.orpheemedia.com/marbache/opac_net/

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.
Cotisation à l'année 12 € + 3 € par carte supplémentaire.
Accès pour les personnes à mobilité réduite.

MARBACHE LECTURE



Tout commence par le montage du grand marabout les 18 et 19 mars dans le parc du Château. Tous les bénévoles sont présents et en un rien de temps tout est en place.

Cette année, nos activités se sont limitées aux festivités du 13 & 14 juillet.

Malgré un temps très maussade, le bal eut du succès. Le lendemain, plus de 200 brocanteurs étaient inscrits au vide-grenier. La météo, peu clémente en ce mois de juillet, n'a pas permis à tous de s'installer convenablement et au cours de la journée, peu à peu les places se sont libérées. La pluie se faisant trop insistante.



Malgré tout, la « Marbi'soif » avait subi un petit relooking. De couleur « bleu-blanc-rouge », elle a arpenté les rues du village.

Pour 2017, l'équipe du Comité des Fêtes, vous donne rendez-vous le dimanche 21 mai pour la « Marche Gourmande » dans la forêt de Marbache. Nous comptons sur votre présence.

Merci à toute l'équipe, aux bénévoles, à la municipalité pour votre précieuse aide tout au long de cette année.

Claudine





L'association « Les Marbichoux », créée en 2001 par des parents d'élèves de l'école maternelle et sa directrice, a pour but d'apporter un soutien financier aux écoles de Marbache, pour l'achat de matériel ludo-éducatif.

C'est une véritable chance offerte aux enfants de nos écoles. Mais aussi une formidable occasion de découvrir Marbache et les Marbichoux !

Depuis sa création, l'association organise toutes sortes de manifestations : bourse aux jouets, marché de Noël, vente d'objets avec dessins des enfants, marché aux fleurs, kermesse des écoles de Marbache, loto, vente de chocolats. Chaque année, nous tentons de trouver d'autres concepts pour être toujours plus attractifs. Quelles innovations imaginerons-nous ensemble cette année ?

Cette année, les bénéfices de nos manifestations ont permis aux Marbichoux de verser aux écoles maternelle et élémentaire la somme de 2 000 euros à chacune d'entre elles.

Les Marbichoux remercient l'ensemble des personnes bénévoles, ainsi que les membres des autres associations de la commune, particulièrement le Comité des fêtes et la MJC, qui ont apporté leur aide tout au long de l'année.

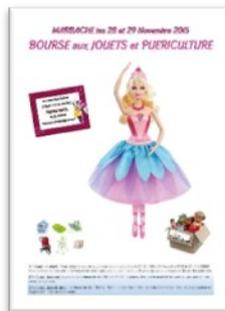
Hé oui, faire partie des Marbichoux n'est pas juste avoir son nom sur une liste, c'est avant tout donner de son temps (un peu, beaucoup, selon ses possibilités).

La différence entre membres et bénévoles ? Les membres fournissent un beau et minutieux travail de fourmi : préparation des manifestations, prospection, créations artistiques et culinaires. Les bénévoles offrent de leur temps libre pour aider lors des manifestations, essentiellement.

Alors, à chacun son envie, mais toujours dans la bonne humeur et l'envie de partager !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à nos côtés !

26 et 27 Novembre 2016 BOURSE AUX JOUETS ET A LA PUERICULTURE



Les Marbichoux ont reconduit la Bourse aux jouets et à la puériculture, au centre socio-culturel. De nombreux vendeurs sont venus déposer des articles.

Cette année, l'association a multiplié le choix d'articles, entre jouets divers et variés, jeux d'extérieur et matériel de puériculture.

Comme toujours, les bénévoles ont répondu présents la semaine pour la réception des lots, le vendredi soir pour la mise en place ainsi que le week-end pour la vente.

Un repas convivial était organisé le vendredi soir, après la mise en place, avec les bénévoles et leurs familles.

Comme l'an passé, nous pouvons nous féliciter du succès de l'opération (nombre de compliments reçus quant à l'organisation éclairée et la mise en valeur des jouets proposés). De même, la restitution des lots restants et de l'argent s'est bien orchestrée en deux heures environ.

Un grand merci à Marbache Loisirs qui nous a laissé sa salle du lundi au dimanche soir.



18 Décembre 2015

MARCHÉ DE NOËL



Comme tous les deux ans, nous avons reconduit le marché de Noël dans les préaux des écoles.

Encore une fois, beaucoup de monde au rendez-vous !

Les enfants et le corps enseignant nous ont gâtés avec leurs belles réalisations.

L'équipe des Marbichoux a également utilisé de beaucoup de dextérité et multiplié les créations.

Le jour de la vente, les enseignantes ont été présentes pour nous offrir leur aide.

De même, nombre de bénévoles ont tenu la buvette (où vous pouviez trouver chocolat chaud, vin chaud et crêpes). Quand certains œuvraient aux stands de photographie avec le Père Noël, du Chamboul'tout, de la pêche à la surprise, de pesée de gâteau ou de décoration de cupcakes, d'autres géraient les caisses.



Les enfants, les parents (et parfois même les grands-parents) ont eu des yeux pétillants ce vendredi-là ! Nous ne pouvons que nous féliciter de cette réussite, fruit d'un travail d'équipe, acharné.

Merci au Comité des Fêtes et à la MJC pour le prêt de matériel et le coup de main. Saluons aussi les parents qui nous ont offert leurs créations, pour la vente.

1^{er} Mai 2016 MERCHE AUX FLEURS

Si le choix de la date est souvent difficile, les Marbichoux se sont déplacés en masse pour faire leur choix (on a eu froid cette année ! Mais quelle belle ambiance !).



Cette année, le « Domaine des Eaux Bleues » a fourni la totalité des fleurs et des plantes. Bien que le choix de légumes ait été très restreint...

Le « Domaine des Eaux Bleues » reprenant les invendus, les Marbichoux ne font que du bénéfice.



La Mairie a autorisé l'association à stocker les plateaux de plantes dans le hall. Nous la remercions vivement !



2016 VENTE DE CHOCOLATS DE PAQUES

La vente de chocolats pour les fêtes de Pâques a eu un franc succès, dans les écoles. Les commandes ont été nombreuses. Petits et grands se sont donc régalés !



Mai 2016 VENTE DE TABLIERS

L'organisation d'une vente de tabliers personnalisés, en rouge ou en gris bleuté, a engendré 163 commandes par les familles.

Chaque enfant a fait un dessin en classe. Tous les dessins ont ensuite été regroupés et reproduits sur les tabliers. Un joli cadeau !



5 Juin 2016 LOTO

Pour la première fois, les Marbichoux ont organisé un loto des familles, qui a recueilli tous les suffrages.

De nombreuses entreprises nous ont fait confiance, en donnant nombre de produits, tous très appréciés !

Les Marbichoux et bénévoles ont fait un formidable travail, tant dans la prospection que dans l'organisation de ce loto.

Un grand merci à la Mairie pour le prêt de matériel et de la salle des fêtes, ainsi qu'au club de football pour le prêt du matériel de loto.



C'est sur ce franc succès, un beau dimanche ensoleillé, que les Marbichoux ont clos leur année de manifestations.

Encore un grand merci à tous et un immense bravo aux Marbichoux et aux bénévoles à leurs côtés.

LES MENILEUX

Animations et concerts sur le Grand Est et plus loin encore...
Participation bénévole à la Marbichonne, aux festivités du 13 juillet ainsi qu'à la Saint-Nicolas.

CD disponible au prix de 5 €.

Contacts :

David PAULIN (Président) 06 81 92 51 94

dvdpol1@yahoo.fr ou

jean-jacques.maxant@wanadoo.fr

L'association LES MENILEUX regroupe depuis peu deux entités : **Les Ménileux**, folk-rock celtique, chansons françaises, et **Encre Rouge**, hard-rock, heavy blues en français.



L'OMBD est un club « familial » qui a construit sa réussite davantage autour de critères humains que footballistiques. La réussite de ce club réside à n'en pas douter dans le plaisir qu'a chacun à venir voir les copains à l'entraînement. Cette atmosphère offre l'opportunité de faire jouer des joueurs dans une ambiance saine. Un plaisir qui se ressent également dans toute l'équipe dirigeante du club, composée majoritairement de gens du village, qui

porte le club bénévolement et surtout avec beaucoup de cœur. Préserver l'avenir de L'OMBD, c'est préserver l'amour de tous ces bénévoles pour leur club qui vous attendent pour apporter de nouvelles idées et volontés.

Dans sa quête d'un avenir plus stable, le club s'est également construit autour des équipes jeunes, structurées et encadrées. Les enfants adorent venir au stade soit pour les matchs soit pour les entraînements. On obtient un taux de participation supérieur à 95 % aux entraînements, cela est révélateur du plaisir qu'ils ont à venir. Les éducateurs du club ont axé leur éducation davantage sur des valeurs humaines que sur l'obligation de résultats : le souci de l'éducateur est de leur apprendre en priorité à bien jouer, vivre ensemble et respecter arbitres et éducateurs.

Vous pouvez rejoindre les équipes en contactant les différents responsables :

Pour les jeunes : Bernard Cuny au 03 83 24 98 93

*Pour les équipes séniors et vétérans :
Stéphane Racadot au 06 72 33 75 34 ou
Emmanuel Courtiol au 06 72 57 20 00*



MJC : les manifestations 2016

L'école cyclo de la MJC



La Marbichonne

19^{ème} édition ... 1 573 participants sous la pluie...!!!



11^{ème} Fête de la Courge



Saint Nicolas

Rencontre école cyclo à la MJC



Gala des activités : la chorale



Président: Daniel MAXANT
Vice-présidente: Nathalie GRAVEJAT
Secrétaire: Pierrette ROBIN
Secrétaire adjointe: Séverine D'APRIL
Trésorière: Olivia FOUQUENVAL
Trésorier adjoint: Éric SCHMITT



Pour tout renseignement complémentaire :
d.maxant@free.fr 06.62.78.15.53
mjcmarbache.fr 03.83.24.02.77

Maison des Jeunes et de la Culture

Activités 2016 - 2017

Activités	Jour et Horaires	Prix pour une année	Lieu	Renseignements
FITNESS	Mardi 20 h 30 – 21 h 30	100 €	Préau de l'école	Séverine D'APRILE Tél. : 06.80.77.13.88
CHORALE	Lundi 20 h 30 – 22 h 00	120 €	Mairie	Muriel SENN Tél. : 06.75.69.38.43
DANSE MODERNE JAZZ (4 groupes, enfants et adulte)	Mardi 16 h 30 - 20 h 30 (Selon l'âge)	100 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 03.83.24.95.01
TAI CHI	Jeudi 18 h 30 – 19 h 30	100 €	MJC	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
DANSE COUNTRY	Mardi 20 h 30 – 21 h 30	20 €	Mairie	Nathalie GRAVEJAT Tél. : 06.86.36.05.93
CIRQUE (à partir de 7 ans)	Mercredi 17 h 00 – 18 h 30 (12 enfants maximum)	50 € à l'année	MJC	Frédéric MULLER Tél. : 06.31.26.60.20
GYM ADULTES	Mercredi 19 h 30 – 20 h 30	100 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 03.83.24.95.01
ROTIN	3^{ème} Jeudi du mois 20 h 00 à 22 h 30	Selon l'objet réalisé	MJC	Corinne PAVESI Tél. 03.83.24.45.90
GUIWARE	Jeudi et vendredi 17 h – 21 h	100 €/trimestre (selon la durée du cours)	MJC	Alain GREINER Tél. : 03.83.24.53.95
FOLK	Vendredi 20 h 30	20 €	MJC	Muriel SENN Tél. : 06.75.69.38.43
ECOLE CYCLO VTT	Samedi A partir de 14 h 00	30 € (y compris carte MJC + Licence FFCT)	Départ MJC	Jean-Marie PINOLI Tél. : 03.83.24.95.94 Daniel OTAVA Tél. 06.75.56.85.12

Pour toutes les activités, il est demandé à chaque adhérent un **engagement à l'année et la CARTE MJC** qui est pour les habitants de Marbache de :

- 6 € jusqu'à 18 ans,
- 8 € pour les plus de 18 ans
- 10 € pour les adhérents **extérieurs** à Marbache.

**(Possibilité de déduire l'aide de la CAF (50 €), fournir l'attestation)
Tarif dégressif à partir de la 2^{ème} activité ou du 2^{ème} adhérent**

Faites de la Musique !



Environ 5 millions de français pratiquent la musique en amateur. Parmi eux, 17 % chantent dans une chorale ou un ensemble vocal et 83 % jouent d'un instrument, voire pratiquent les deux activités.

Si autant de personnes s'adonnent à la musique, c'est sans doute parce que faire de la musique est une activité artistique épanouissante et enrichissante.

Beaucoup commencent la musique jeune. Certains arrêtent mais les études montrent qu'une fois le cap des 24 ans franchi, les abandons se font plus rares et la musique devient l'activité de toute une vie.

Les pratiques musicales sont très diverses mais la grande majorité des musiciens amateurs en activité jouent seuls (56 %). Nous vous proposons de rejoindre les 8 % de musiciens appartenant à un orchestre à vent. La musique en orchestre, c'est tout de même plus chouette que tout seul dans son coin. Un orchestre, c'est aussi l'occasion de rencontres amicales et intergénérationnelles.

L'harmonie de l'Avant-Garde recrute à tous les pupitres dès lors qu'il s'agit d'un instrument à vent ou à percussions.

Pour parler clairement, les instruments qui composent une harmonie sont issus de la famille des bois (hautbois, flûte traversière, clarinette, basson, saxophone), des cuivres (cor, trompette, trombone, euphonium, tuba) ou des percussions (batterie ou accessoires).

Alors si vous jouez ou désirez jouer d'un de ces instruments, venez pousser notre porte et nous nous occuperons du reste ! Il n'est jamais trop tard pour venir essayer.

Côté répertoire, les fidèles auditeurs de nos concerts pourraient vous dire que les programmes sont éclectiques : jazz, œuvres originales pour harmonie, musiques de films, grands standards internationaux, etc.

L'Avant-Garde répète les vendredis soir de 21 h à 22 h 30, place du 8 mai 1945.



Alors faites de la musique... et pas seulement pour la fête de la musique !



MARBACHE LOISIRS

Sortie des adhérents :

visite de la Centrale de Blénod-Lès-Pont-À-Mousson. Lors de la visite, nous avons découvert la centrale à Cycle Combiné Gaz et sa salle de commande, chaudière, salle des machines (turbine à combustion et turbine à vapeur), le transformateur et la station de déminéralisation de l'eau. Explications par vidéo, tous les participants ont apprécié.



Galerie Pensa à Algrange

L'atelier Pictural s'est déplacé pour une expo dédiée au peintre TOFFOLI Retour par Uckange, et promenade dans un jardin Atypique: le « Jardin des Traces » avec



des atmosphères et des ambiances particulières. Puis petit crochet par le haut fourneau U4, témoin d'un riche passé de la Moselle.



Sortie des adhérents :

le 24 juillet, visite du château de Lunéville, avec ses jardins. Un guide nous a fait découvrir le vieux quartier de la ville, le château, la chapelle, l'escalier, le conservatoire des broderies et l'église St Jacques.

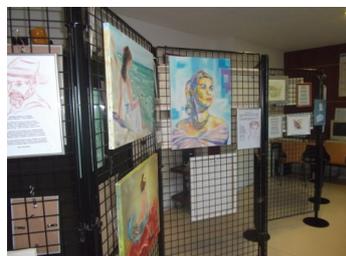


Expo de l'atelier pictural

De la Poésie couleurs à la peinture des mots

Vernissage le 1^{er} octobre:

Des poésies et des peintures sur le thème des différents grands peintres.



MARBACHE LOISIRS



Visite pour l'atelier pictural au 35^{ème} salon international d'automne de Lunéville.



Repas des adhérents

C'est autour d'une belle table aux couleurs automnales, et dans une ambiance très sympathique que les adhérents se sont retrouvés pour déguster un bon menu lors du repas de fin d'année.



Une année riche en rencontres se termine, bientôt 2017 pour d'autres rendez-vous.
L'assemblée générale a eu lieu le 28 janvier 2017 à 17 h 30.

Toute l'équipe et la Présidente Mme Laïla Schmitt vous souhaitent une

TRÈS BONNE ANNEE 2017 !!!



Coup de projecteur

Le FOROCK du vendredi soir...

Une rencontre, un soir de nouvel-an 2014 entre deux passionnés de musique et plus précisément de Rock et c'est ainsi qu'est né le projet « Forock » entre le champagne et les liqueurs... Au début, il est question d'un Forum, avec questions, réponses, diffusion de vidéo. Une idée en amenant une autre, pourquoi ne pas organiser un petit concert après le forum ? Réponse : oui ! Et voilà c'est parti...

Grâce à Thierry Lemaire, l'encyclopédie vivante du Hard Rock - il a rédigé quelque 200 chroniques sur webzine Musicwaves - en charge du forum, et à Francis Robin alias « Titi » dont la mission consiste à faire venir des groupes pour le concert post forum - son carnet d'adresse est impressionnant -. La gageure est immense ! L'entrée du « Forock » étant gratuite, les musiciens devront venir... gratuitement ! Grâce à l'énorme boulot des deux compères, la mayonnaise prend, elle prend même très bien ! En effet, les forums sont passionnants, les groupes viennent de bon gré et le public suit. C'est ainsi que certains vendredis soirs, nous nous sommes retrouvés à plus d'une centaine à deviser sur la musique et à frapper dans nos mains. Le succès est là, la programmation est complète jusqu'en juin 2017, avec certains soirs, deux groupes pour le même prix, c'est-à-dire rien ! Rappelons que le « Forock » se déroule chaque dernier vendredi du mois, excepté en décembre, juillet et août dans les locaux de la MJC de Marbache, rue Aristide Briand. **Entrée gratuite.** Retrouvez Thierry et Titi sur www.forock.fr.



Coup de projecteur

Martin Xy

MARTIN XY, artiste peintre de notre commune s'est illustré cette année en peignant, entre autres un tableau en hommage aux victimes des attentats. Il est à l'origine d'un texte et d'un clip projeté à l'UGC de Ludres, en actualité du film de Guy GAUTHIER « Une jeune fille française 1944-1945 ».

L'enfance paraît (temps) ballon rouge
Main incertaine, fil qui bouge
Retenez la ! Bulle de silence
L'enfance paraît jeux de marelle
La croix de craie, croix de dentelle
Retenez la ! Elle (le) s'envole
L'enfance paraît en fredonnant
Des chants venus d'autres printemps
Retenez la ! Chanson précaire

Il brûle en moi des rêves d'enfants
Je crie à être grand
Pour retenir le vent
Qui veut tuer les cerfs volants

L'enfance paraît à chaque instant
Sous l'énorme pied du passant
Retenez la ! À coup de bille
L'enfance paraît (tôt) coin d'une rue
Face au soleil, le cœur à nu
Retenez la ! Mur sans lézarde
L'enfance paraît en un sanglot

Il brûle en moi des rêves d'enfants
Je crie à être grand
Pour retenir le vent
Qui veut tuer les cerfs volants

L'enfance paraît bouche entr'ouverte
A votre porte, votre fenêtre
Sentez venir ! Vent de révolte
L'enfance paraît à d'autres larmes
Celle qui fait gueuler les alarmes
Sentez venir ! Le bruit des armes
L'enfance paraît sous les décombres
Des murs gris leur servant de tombes
Sentez venir ! La fin d'un règne

Il brûle en moi des rêves de grands
Je crie être un enfant
Pour dénoncer le vent
Qui veut tuer mon cerf volant

Martin Xy



Il y a quelques années nous avons eu l'immense honneur de recevoir en don, deux œuvres de Martin Xy, vous pouvez les admirer au premier étage de la mairie lors, par exemple, de vos démarches administratives.

Pour 2017, MARTIN XY souhaite à tous les Marbichons une année fraternelle : ne pas oublier que sans Fraternité, Liberté et Egalité n'ont plus lieu d'ÊTRE....

Coup de projecteur

Une année bien remplie

Habitée de nos colonnes, notre championne de tir à l'arc Lola Grandjean-Pavesi a eu assurément une année bien remplie... Dès le 15 janvier 2016, elle se présente sur les pas de tirs de la 3^{ème} étape de la Coupe du Monde de tir en salle à Nîmes, le plateau est relevé, elle perd en 1/4 de finale contre une espagnole, elle fini donc à la 8^{ème} place et première française du tableau junior (-21 ans), elle a alors 15 ans ! Ensuite arrive assez vite les Championnats de France de tir en salle à Lescar près de Pau, malgré un parcours exemplaire, 1^{ère} à l'issue des qualifications, elle échoue de 1 point en finale et finit donc 2^{ème} pour la troisième fois en 4 participations ! Grrrr... Vient juillet et les Championnats de France de tir FITA, là, elle ne tremble pas, 1^{ère} à l'issue des qualifications, elle gagne en finale 139 - 135 et devient donc championne de France pour la 2^{ème} fois en 3 ans. A peine descendue du podium et retour à Marbache dans la nuit, il faut reprendre la route le matin tôt, direction Xonrupt-Longemer où elle doit disputer une épreuve de tir fédéral qualificative pour les championnats de France. Et là, malgré la fatigue accumulée elle bat le record de France dans sa catégorie (cadette arc à poulies) avec le score de 697 sur 720 ! Au retour des vacances fin août, il faut aller à Reims disputer le championnat de France de tir fédéral, sous une chaleur accablante (plus de 40°) et après un malaise en milieu de compétition, elle ne peut mieux faire que 4^{ème}. Grâce à ses bons (très bons) résultats, la FFTA lui propose d'intégrer à la rentrée 2016-2017 le pôle espoir de Compiègne réservé aux meilleurs espoirs français du tir à l'arc. La voilà donc depuis le 3 septembre s'entraînant 2 à 3 heures par jour, elle est passée de 200 à 1 000 flèches tirées par semaine ! En plus du tir, elle suit également un entraînement physique (musculature), le pôle dispose également d'un ostéopathe et d'un préparateur mental, bref, tout ce qu'il faut pour atteindre son but : sa sélection en équipe de France ! C'est tout le mal que nous lui souhaitons.



De découverte en découverte

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les élèves de CE2 et CM2 de l'école élémentaire de Marbache ont eu la chance de pouvoir partir en classe de découverte. En mai dernier, leurs enseignantes (Mme Beaupey CM2 et Mme Derulle CE2) les ont emmenés dans un centre situé à Arrentès de Corcieux (88), où ils ont pu pratiquer de nombreuses activités. Au cœur de la forêt vosgienne, randonnées, tir à l'arc, escalade, course d'orientation, découverte du patrimoine local avec les visites d'une confiserie et d'une bergerie fut leur quotidien pendant tout leur séjour. Apprendre autrement, objectif affiché de cette "école ailleurs", fut une réalité de chaque instant. Cette semaine de vie en groupe loin du foyer (une première pour un certain nombre), mûrie et préparée en classe tout au long de l'année, a vu revenir des élèves plus grands, mais aussi plus soudés, forts de l'expérience collective. Fin juin, les enfants ont par ailleurs partagé toutes ces découvertes avec leurs familles et amis lors de l'exposition organisée à l'école où un diaporama fut projeté.



Coup de projecteur

Le gardien de notre forêt...

Benoît Domicille, gardien de notre forêt.

Depuis 2009, Benoît Domicille de l'ONF est affecté à la gestion de la forêt communale de Marbache.

Après un BTS de gestion forestière, Benoît a tout d'abord passé 4 années en Meuse, puis à Faulx, avant d'être nommé technicien forestier sur Marbache. Une forêt de 382 ha qui réclame toutes ses attentions. Il est le garant d'une forêt raisonnablement gérée qui nous permet de bénéficier d'un domaine où il fait bon se promener. Ses missions sont multiples : tout d'abord en sylviculture. Selon un plan établi sur plusieurs années, il propose, une fois par an, le programme des travaux d'aménagement au conseil municipal. Il entretient les dessertes et délimite les parcelles. Enfin, il assure le martelage des coupes. Par ailleurs, il est responsable de la commercialisation des produits forestiers. Ceux-ci sont traités soit en bois d'œuvre (bois de construction), soit en bois industrie (trituration pour obtenir la pâte à papier), le bois énergie qui fournit des plaquettes pour les chaufferies et enfin le bois de chauffage pour les habitants (affouages). Benoît Domicille a aussi une mission de surveillance, (police de l'environnement) pour surveiller les décharges sauvages, la circulation des engins motorisés. A ce titre, il peut verbaliser les contrevenants. Enfin, le technicien forestier a aussi un droit de regard sur la chasse.

Un rôle important donc, notamment au regard des recettes rapportées par la forêt à la commune, qui gravite chaque année autour de 16 000 €.



Marbichons, dormez tranquille, la forêt est bien gardée...



Coup de projecteur

Maisons fleuries

Un jury composé de membres du conseil municipal ainsi que de marbichonnes et marbichons a parcouru les rue du village au mois de juillet pour sélectionner les plus belles décorations florales. Une cérémonie a eu lieu en Mairie le 5 novembre 2016 afin de récompenser les lauréats qui sont : **Originalité** : M. et Mme GARNIER, **Ensemble Floral** : M. et Mme MAXANT Louis, M. et Mme BUCLIER, M. et Mme GARCIA-MORA, Mme TOUATI Gisèle, **Balcon-Terrasse** : Mme HUSSON Gilberte, M. et Mme MARTIN Francis, Mme TITRY Ginette, M. et Mme JOLY Philippe, **Fenêtres** : M. et Mme CHAUDOYE, M. et Mme GUERIN Florent, Mme KRAUTKRAEMER Raymonde, M. et Mme WENTZLER Jacky, **Jardin** : M. et Mme VULLIER, M. HECHT Michel, M. et Mme DROUANT, M. et Mme HELFENSTEIN Jean. Monsieur le Maire n'a pas manqué dans ses remerciements, d'associer l'ensemble des habitants fleurissant leur logement, contribuant ainsi à l'embellissement du village. Le pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.



Maisons décorées

C'est sur le même principe que le 19 mars se sont retrouvés en Mairie M. & Mme Hubert, M. & Mme Diho, M. & Mme Mougnot, M. & Mme Garcia-Mora, M. & Mme Fetet - Massehove, M. & Mme Merger, Roncari - Vejux, M. & Mme Poirson, M. & Mme Toussaint, M. & Mme Guerlot - Neveu, M. & Mme Garnier, M. & Mme Thiebaut, M. & Mme Martin, M. & Mme Wanzyniak, M. & Mme Henck, M. & Mme Pinoli. Pas de gagnant, pas de prix remis, mais juste la joie de se retrouver autour du verre de l'amitié en regardant défilé le diaporama des maisons illuminées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Monsieur le Maire a chaleureusement remercié tous les participants pour leur investissement à faire jaillir la lumière dans notre village. Mettant l'accent sur leur générosité, plus encore en cette fin d'année 2015, après les attentats meurtriers où le cœur n'était plus à la fête. Concluant par : « notre résistante à l'obscurantisme est de faire la fête ».



Coup de projecteur

Noces de diamant, noces d'or, doyen et doyenne

C'est lors d'une émouvante cérémonie qui s'est déroulée à la salle des fêtes de la Mairie le samedi 5 novembre 2016 que le Maire, Jean-Jacques MAXANT, a honoré le doyen et la doyenne de Marbache ainsi que les couples célébrant leurs noces d'or et de diamant.

Cette année, trois couples avaient l'honneur de célébrer leurs noces de diamant, soit 60 ans de mariage !

Il s'agit de Josette et Jean LAFONTAINE demeurant rue Jean Jaurès, qui se sont mariés le 25 août 1956 à Belleville, de Gisèle et René THOUVENEL demeurant rue de Batinchêne, qui se sont unis le 23 juin 1956 à Frouard, rappelons que René est le dynamique président du Club des Seniors, et de Paulette et Bernard VUILLIER qui ont convolé le 4 avril 1956 à Fribourg, ils demeurent rue Jean Jaurès depuis deux ans afin de se rapprocher de leur fille, habitante de Custines. A n'en pas douter, les larmes ne devaient pas être bien loin, lorsque M. le Maire et Pierrette Robin, adjointe aux manifestations et éducation leur ont remis une copie agrandie et encadrée de leur acte de mariage, ainsi qu'un joli bouquet de fleurs. Nous leur présentons toutes nos félicitations et leur donnons rendez-vous dans dix ans pour les noces de platine.



Notre doyenne

Madame Lucie CLAUDE Epouse MILLERY

Née à Marbache le 25 mars 1921

Elle a épousé René MILLERY
le 7 mars 1953 à Marbache

Le couple a eu 3 enfants :

Martine née le 28 mars 1955
Sylvie née le 28 août 1960
Evelyne née le 1^{er} décembre 1961



Madame MILLERY
nous a hélas, quitté le
28 décembre à l'âge de
95 ans

Notre doyen

Monsieur Casimir HAZLA

est né le 18 novembre 1923
à Strzalkowice en Pologne.

Il a épousé Héléne KOWALCZYK
le 2 novembre 1954 à Nancy.

Il est père de 2 enfants :

Marie-Louise née en 1955
Richard né en 1957

La famille HAZLA s'est installée
dans notre commune le 1^{er} juin
1969.

LES ECOLES

Ecole maternelle : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache/>

Directrice: Corinne LAURENT, Adjointe: Valérie NOISETTE, ATSEM: Laëtitia HENRY, Fabienne LAPOIRIE

57 élèves : 15 grands, 20 moyens et 22 petits.

Projet pour l'année :

- spectacle "monde et nature" sur le tri des déchets,
- spectacle au TGP,
- spectacle offert par la municipalité pour la Saint-Nicolas,
- visite de Saint-Nicolas et Père Fouettard,
- spectacle des enfants pour la kermesse des Marbichoux le 24 juin.

Projet d'école :

- le projet d'école a été rédigé pour 3 ans, nous travaillerons autour des sciences, à cette occasion nous avons accueilli 2 poules à l'école.
- l'école sera également fleurie et nous ferons d'autres élevages.

Ecole élémentaire : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache-elementaire/>

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école élémentaire accueille 104 élèves.

L'école a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice, Sophie DELEYS, qui a en charge la classe de CP de 20 élèves avec Mme Cunin (qui la décharge tous les jeudis et 9 mercredis dans l'année).

Nouvellement arrivée aussi, Mme Mutelet a en charge la classe de CE1 de 22 élèves avec Mme Cunin qui complète son temps partiel tous les vendredis.

Mme Derulle est l'enseignante d'une classe de 20 élèves : 5 CE1 et 15 CE2

Mme Hanriot (lundis, mardis et 1 mercredi sur 2) et M. Caye (jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2) se partagent la classe de CM1 avec 21 élèves.

Enfin, Mme Beaupuy a en charge la classe de CM2 qui compte 21 élèves.

Cette nouvelle année scolaire est sous le signe du changement avec la mise en place des nouveaux programmes :

- Un nouveau projet d'école autour :
 - du lexique : enrichir le vocabulaire des élèves pour faciliter l'accès au sens de la lecture et développer l'expression orale,
 - des activités géométriques en lien avec les Arts Visuels : travailler avec méthode, précision et soin.
- Des nouveaux bulletins scolaires (LSUN), qui seront communs à l'ensemble du territoire et qui suivront l'élève du CP à la 3^{ème}.

Bilan des activités déjà organisées ou à venir :

- Participation à l'opération « Nettoyons la nature » pour toutes les classes **jeudi 22 septembre**
- Vente de gâteaux au bénéfice de la classe de découverte le **vendredi 14 octobre**. Vu le succès rencontré par cet événement, une autre vente est programmée le **vendredi 16 décembre** ainsi qu'une vente d'agrumes dans le courant du mois de novembre
- Visite par les CM1 et CM2 de l'exposition sur la libération de Marbache **mardi 18 octobre**
- 1^{ère} sortie au cinéma de Pont-à-Mousson (dans le cadre de L'École du cinéma, 3 films sont prévus) **mercredi 8 novembre** pour toutes les classes (Princes et Princesses pour les CP, CE1 et CE2 et Le Tableau pour les CM1 et 2)
- Chaque classe bénéficiera également de 10 séances de piscine dans le courant de l'année :
 - * les jeudis du **15 décembre au 13 mars** pour les CP, CE1 et CM1
 - * les jeudis du **30 mars au 22 juin** pour les CE1/2 et CM2
- Une sortie raquettes dans les Vosges est prévue le **vendredi 3 février** pour les classes de CP et CE1
- Les élèves de Mmes DERULLE et BEAUPUY se verront proposer une classe de découverte dans les Vosges du **15 au 19 mai**.

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Le service "Enfance Jeunesse" comprend :

- le périscolaire (accueil du matin, midi et soir),
- les activités péri-éducatives (ou NAP),
- les mercredis récréatifs,
- les centres de loisirs,
- les chantiers jeunes,
- le Conseil Municipal d'Enfants,
- l'accueil « Jeunes » du samedi après-midi.

Emploi du temps des enfants en semaine scolaire :

	Temps scolaire / périscolaire					
	7h00-8h30	8h30-11h45	11h45-13h45	13h45-15h45	15h45-16h30	16h30-18h30
Lundi						
Mardi						
Mercredi		11h30				
Jeudi						
Vendredi						

Légende :

	Temps scolaire 24h / semaine
	Temps péri-éducatif 3h
	Temps périscolaire ou temps famille
	Temps restauration cantine ou temps famille

Service périscolaire

La fréquentation du périscolaire est en augmentation depuis 2015. Actuellement 115 enfants fréquentent le service.

Chaque matin, midi et soir, les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation qui leur propose diverses activités comme des jeux de société, du dessin, des activités manuelles, des jeux d'extérieur... etc. Cette année, un spectacle de Noël a été organisé par les animatrices et une représentation a eu lieu dans la salle des fêtes de la mairie en présence des familles et des élus.



SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Activités péri-éducatives ou NAP

Comme l'année dernière, les activités sont organisées sur les sites du groupe scolaire « Pierre Miquel » de 13 h 45 à 16 h 30.

Les enfants de l'école maternelle sont encadrés toute l'année par le même animateur qui varie les ateliers. Ainsi, des jeux d'intérieur, d'extérieur, des activités manuelles, des jeux musicaux et des activités informatiques (pour les grands) sont organisés tout au long de l'année.

Les enfants de l'école élémentaire participent chaque semestre à deux activités de leur choix chaque semaine parmi : les activités manuelles, le jardinage, la danse et le sport.



Mercredis récréatifs

Chaque semaine, une quinzaine d'enfants est accueillie par une équipe de deux animatrices les mercredis après-midi. Cette année, les enfants ont pu s'adonner aux joies des arts scéniques : théâtre, danse, chant et marionnettes. Cet art a donné l'occasion d'apprécier leur travail lors du spectacle de Noël.

Des ateliers comme des activités manuelles, des jeux de société, des grands jeux et des sorties sont également proposés.



SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Plusieurs CLSH sont organisés sur la commune pendant les vacances de :

- toussaint,
- hiver,
- printemps,
- été (sur 6 semaines).

Ces centres ouvrent de 7 h 30 à 18 h 00, du lundi au vendredi hors jours fériés.

En 2016, les enfants ont pu participer aux sorties :

- ski / luge dans les Vosges à la Mauselaine (station de ski de Gérardmer),
- cinéma au Kinépolis de Nancy,
- détente à la Pépinière de Nancy (jeux, animaux),
- jeux au lac de la Madine,
- parc d'attractions Tépacap à Bitche en Moselle,
- accrobranche à France Aventure à Pompey,
- camping / olympiades inter-centre à Saizerais. Ce qui a permis de se rapprocher des enfants de Saizerais et Liverdun.

Beaucoup d'activités sur place ont été également organisées :

- cuisine,
- lecture et contes à la Médiathèque Municipale,
- activités manuelles,
- grands jeux, jeux d'intérieur, d'extérieur, de société... etc.

Sites utilisés pendant les centres de loisirs :

- Maison des Jeunes et de la Culture,
- Maison des Enfants Jean-Marie LACRESSE
- parc du château,
- terrain de football,
- terrain multisports,
- cours de récréation des écoles.



SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Chantier jeunes

Chaque année un chantier jeunes est organisé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

Cette année, 8 jeunes ont participé au chantier dont l'objectif était de nettoyer le ruisseau de Marbache. Pendant une semaine (du 11 au 15 avril) ils ont ramassé les déchets dans le ruisseau et sur les rives. Plusieurs sacs poubelles ont été remplis.

En récompense de leur travail d'intérêt public, les jeunes ont participé à une sortie dans les Vosges à Celles-sur-Plaine pour participer à des activités sportives : tir à l'arc, kayak, kart à pédales, dodge ball.



Le Conseil Municipal d'Enfants

En 2015 - 2016, le Conseil Municipal d'Enfants était composé de dix conseillers dont un maire et deux adjoints :

ROCH Loane (Maire)
PETH Lou-Ann (premier adjoint)
PINOLI Timéo (deuxième adjoint)
BERTRAND Corentin
LIGNIER Margot
BARAT Lise
DUVOYE Angèle
THOMASSIN Ninon
BOUZON Lucas
GAUZELIN Chris



Les enfants se sont réunis le premier mardi de chaque mois dans la salle d'activités de l'école élémentaire pour évoquer leur programme, encadrés par le coordinateur « Enfance jeunesse ».

Au cours de l'année, ils ont été conviés aux manifestations municipales et commémorations :

- les vœux du Maire, où le petit Maire a également présenté ses vœux,
- les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre où les petits conseillers ont lu les noms des marbichons « morts pour la France ».

Un logo pour le service « Enfance Jeunesse » a été ébauché par le CME et sera finalisé par les petits élus de 2017. Des recherches sur la pollution ont également été effectuées, en complément du travail réalisé avec les professeurs des écoles.

En 2016 - 2017, de nouvelles élections ont permis d'élire une nouvelle équipe :

ALBERT Yohann (Maire)
SOMEIL Alix (Premier adjoint)
POLI André (Deuxième adjoint)
BOMONT Gabriel
LALANTE Maëlle
BARAT Lise
MICHEL Aloys
PERRINO Marine
PETH Lou-Ann
PINOLI Timéo



Parmi les propositions des candidats, on trouve les actions suivantes :

- nettoyer le village (plus de poubelles, ajout de panneaux),
- améliorer la sécurité routière devant les écoles,
- refaire certains marquages au sol (terrain multisports, cours de récréation),
- réaliser une fresque dans la cours de l'école élémentaire,
- mettre en place des jardins partagés,
- organiser un repas intergénérationnel entre les enfants du CME et les seniors,
- sensibiliser les enfants aux dangers du tabac.

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Restauration scolaire, service périscolaire.

Restauration scolaire/Communauté de Communes du Bassin de Pompey

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey reprend en charge le service "Restauration scolaire" à partir du 1^{er} janvier 2017. Ce sont plus de 2 000 repas par jour qui seront fournis à toutes les cantines scolaires, aux maisons de retraite et aux crèches du Bassin de Pompey.

Les repas seront concoctés au sein de la Cuisine Centrale Intercommunale sise boulevard de Finlande à Custines par une équipe de onze personnes.

Les matières premières seront issues pour partie des filières agricoles de proximité et bio.

Pour notre commune, les agents du service animation de l'espace multi accueil continueront à servir chaque jour entre 40 et 50 repas aux petits marbichons.



Service périscolaire/Commune

La commune poursuit la gestion du service Enfance-Jeunesse pour plus de 80 familles, à savoir :

- la garderie du matin, du midi sans restauration et du soir,
- les activités péri-éducatives,
- les mercredis récréatifs après le repas,
- les Centres de Loisirs Sans Hébergement avec restauration,
- l'accueil Jeunes des samedis après-midi,
- les chantiers jeunes.

L'organisation de ces deux services internes reste transparente pour les familles. La Mairie reste votre interlocuteur de référence.

Le seul changement est l'outil informatique qui permet aux parents d'inscrire et de désinscrire les enfants et de gérer leur compte en ligne. La gestion s'effectue désormais sur le portail famille du Bassin de Pompey :

<http://bassinpompey.portail-familles.net/>

Pour tous les services périscolaires. La facturation du service de restauration scolaire sera émise par le Bassin de Pompey. Pour tous les autres services, vous continuerez à recevoir des factures de la commune de Marbache.

INFO PRATIQUE

Attention aux inscriptions et aux modifications sur les plannings hebdomadaires qui peuvent être effectuées jusqu'au jeudi (avant midi) de la semaine précédente.

SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Les tarifs 2017 sont les suivants :

Communauté de Communes – Restauration Centrale

	Année 2016-2017		
	QF<800	800<QF<1300	QF<1300
Tarif	6,6 €	7 €	7,4 €

Commune

GARDERIE MATIN ET SOIR – TEMPS MERIDIEN (SANS REPAS)

Quotient Familial	Heure de garderie
QF < 800	1,80 €
800 ≥ QF < 1 300	2,00 €
QF ≥ 1 300	2,20 €

Toute heure entamée est due.

MERCREDI RÉCRÉATIF

Quotient Familial	Forfait après-midi de 13 h 30 à 18 h 30
QF < 800	4,70 €
800 ≥ QF < 1 300	5,00 €
QF ≥ 1 300	5,30 €

ACTIVITES PERISCOLAIRES : FORFAIT/SEMAINE

3,00 € par semaine par enfant pour le 1^{er} enfant,
2,00 € par semaine par enfant à partir du 2^{ème} enfant. .

Ce forfait est fixé à la semaine quel que soit le nombre d'activités.

Les temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires seront déduits du forfait.

SAMEDI "ACCUEIL JEUNES" : de 14 h 00 à 18 h 00

10,00 € par an de septembre à juin.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT : FORFAIT/SEMAINE

Quotient Familial	Semaine avec repas midi	Semaine sans repas midi
QF < 800	62,00 €	45,00 €
800 ≥ QF < 1 300	72,00 €	55,00 €
QF ≥ 1 300	82,00 €	65,00 €

"L'AIDE AUX TEMPS LIBRE" de la Caisse d'Allocations Familiales sera déduite du forfait ainsi que les jours fériés.

AUTRES REPAS

	Prix coûtant
Personnel restauration et personnel communal	5,00 €
Adultes extérieurs (enseignants, élus)	5,00 €

Séjour Sport et Nature

(Organisé par la Mairie)

Tu as entre 12 et 17 ans

Tu es sportif, artiste, photographe...
Tu préfères la mode, les jeux vidéo...
Tu es aventurier...

Viens nous rejoindre **les samedis**
au FOYER des JEUNES
pour t'amuser au travers : du sport, de jeux
collectifs, de sorties...
Viens organiser ton **séjour sport et nature**.

Toutes tes idées seront les bienvenues !

Au programme :

- Travailler en équipe sur le montage du projet
- Rechercher des financements
- Découvrir la nature par le biais de la photographie
- Choisir des activités sportives
- Sympathiser dans la joie et la bonne humeur

Le projet t'intéresse-t-il ?
Rendez-vous tous les samedis
après-midi de 14 h à 18 h
à la MJC de MARBACHE.

Cotisation 10€ / année
Tél : 06 33 13 08 22

Retrouve-nous sur le groupe Facebook :
Foyer Jeunes Marbache

Mairie
de **MARBACHE**



ÉTAT CIVIL

Ils se sont installés à Marbache cette année :

M. SCHVARTZ et Mme LEJEAU
1 cour du Ménil

M. et Mme SAINT-CLAIR Didier
1 route de Millery

M. STEMETZ et Mme PARISET
2 B voie de Liverdun

M. et Mme MARON Johan
3 chemin du Bois sous les Roches

M. PELISSIER et Mme LOMMERE
3 Bis chemin de Saizerelle

M. et Mme PASTANT Eric
7 cour du Ménil

M. L'HUILLIER Jules
9 rue Clemenceau

M. et Mme VILA Stéphane
9 rue du Ruisseau

M. STUBER Jonathan
11 impasse de Bourgogne

Mme REMOND Andrée
11 rue des Quatre Fils Aymon

M. BAZIN et Mme NAUX
17 route de Millery

M. et Mme DIEUDONNE Jean-Marie
26 rue Jean Jaurès

M. LOMBARDO et Mme DEPOORTER
30 rue Clemenceau

M. REMY Patrick
31 rue Jean Jaurès

M. ROBIN et Mme MARTIN
33 bis A faubourg Saint Nicolas

M. et Mme BELIN Christophe
1 chemin de la Taye

M. et Mme DAVIDSON
144 rue Jean Jaurès

Ils se sont installés à Marbache cette année :

M. HUMBERT et Mme THOMAS
17 rue Clemenceau

M. COLIN Maxime
24 rue Jean Jaurès

M. POIRSON et Mme VALETTE
25 rue Aristide Briand

Mme DESMARETS Liliane
36 rue Aristide Briand

M. JOLIFF et Mme MOREL
43 rue Jean Jaurès

M. JEAN et Mme LUZI
54 rue Clemenceau

M. et Mme PIOTTE Yannick
64 faubourg Saint Nicolas

M. et Mme MESSADIA
70 rue Clemenceau

M. et Mme DETTI Sylvain
86 rue Clemenceau

M. BRIOT et Mme MARTINEL
135 rue Jean Jaurès

M. KUNEGEL et M. MARCISSET
10 rue de la Brasserie

M. et Mme LANG Stéphane
38 rue Clemenceau

M. CARDOT Régis
2 chemin de la Fontaine à Vie

M. OLE Amand et Mme GERANT Chloé
20 faubourg Saint Nicolas

**Mme LAMBOULE Nathalie et
sa fille Mme GRAMMONT Lou-Ann**
9 impasse de Bourgogne

M. Renaud GROSSELIN
26 bis rue Clemenceau

M. Gabin MANNS
33 rue Aristide Briand

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

Le 6 avril 2015
Mme Christiane BARBIER

Le 17 janvier 2016
Mme Cécile SCHMITT

Le 21 janvier 2016
M. Alain METAIRIE

Le 24 janvier 2016
Mme Eliane ATHONADY

Le 9 février 2016
Mme Michelle HEILICH

Le 12 février 2016
Mme Madeleine HECHT

Le 3 mars 2016
Madame Hélène HAZLA

Le 9 avril 2016
Mme Marie-Thérèse TOFI

Le 2 mai 2016
M. Georges ROBLIN

Le 4 mai 2016
M. Guillaume AMRAOUI

Le 17 mai 2016
Mme Odile PAILLET

Le 8 juin 2016
M. Jean HATTON

Le 11 juin 2016
M. André DERLON

Le 20 juin 2016
M. Christian ROBERT

Le 24 juin 2016
M. Jean DABE

Le 5 juillet 2016
M. Otto EISLER

Le 20 août 2016
Mme Geneviève SEVREMONT

Le 10 octobre 2016
Mme Monique BERG

Le 17 octobre 2016
M. Gérard DOYOTTE

Le 28 décembre 2016
Mme Lucie MILLERY née CLAUDE

Les bébés de cette année :

Nina GRANGE
23/02/2016

Célia MARCHAL
27/02/2016

Inaya BENCHARRAT
18/03/2016

Diane CHARO
22/03/2016

Léana RUSÉ
02/05/2016

Thibaut KALLIN
26/08/2016

Noémie BURGER
10/10/2016

Elsa LEFRANC
26/10/2016

Ilyais ROBIN
05/11/2016

Zoé MARON
28/11/2016

Ils se sont mariés cette année :

Le 11 juin 2016 :
M. Vianney BURGER et
Mme Marie-Valentine CADERT

Le 9 juillet 2016 :
M. Michel FRANÇOIS et
Mme Sabine DESMARETS

Le 16 juillet 2016 :
M. Philippe TOUSSAINT et
Mme Denise NOTHIGER

Le 6 août 2016 :
M. David DENUÉL et
Mme Lucie VALETTE

ANNUAIRE

Cabinet médical : 90 D Rue Jean Jaurès

Prendre rendez-vous de préférence entre 7 h 30 et 12 h 30 auprès du secrétariat.

Entre 19 h 00 et 7 h 30 :
Régulation des gardes 0 820 33 20 20

Médecins – Généralistes

☞ Docteur Marc ECKMANN

☎ 03.83.24.90.10 - Absent le samedi
Consultations sur rendez-vous

☞ Docteur Sophie LEFEVRE-DROUHIN

☎ 03.83.24.09.19 - Absente le mercredi
Consultations sur rendez-vous

☞ Docteur Martine MILLERY

☎ 03.83.24.01.61 - Absente le vendredi
Consultations sur rendez-vous

Nouveau service d'urgence médicale :

MEDIGARDE 54 ☎ 0 820 33 20 20

Un médecin libéral régulateur vous conseille ou vous oriente vers un confrère de garde ou un service d'urgence, la nuit, le week-end, les jours fériés.

Infirmiers

Mme Alexandra TOULOUSE

M. Patrick BECQUER

☎ 03.83.24.04.81 (secrétariat ou répondeur indiquant le n° de portable de l'infirmier(e) de service).

Masseurs – Kinésithérapeutes

Mme Marie FAAS-DEMOISSON,

Mme Christelle ORBION et Mme Maud BERJOLET

☎ 03.83.24.96.51

19 rue des 4 Fils Aymon

Consultations au cabinet sur rendez-vous :

Du lundi au samedi matin

Soins à domicile sur rendez-vous.

Chirurgien – Dentiste

Mme Brigitte THOMANN-HARMAND

☎ 03.83.24.90.65

12 place du 8 Mai 1945

Fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée

Service de garde : dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h **appelez le 15**, pour obtenir les coordonnées du praticien.

Pharmacie

Pharmacie DOUSSET

☎ 03.83.24.90.16

143 rue Jean Jaurès

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 20 h

Samedi : 9 h à 12 h 30 / 14 h 30 à 18 h

Pour connaître la **pharmacie de garde** du secteur, téléphonez au **3237**

Services médicaux

CHU de Nancy

29 avenue du Maréchal de Tassigny

54035 NANCY - Cedex

<http://www.chu-nancy.fr>

☎ 03.83.85.85.85

Services d'urgences

Centre anti-poisons de Nancy : ☎ 03.83.22.55.50

Urgences - SAMU : ☎ 15

Pompiers : ☎ 18

Police : ☎ 17

Appel d'urgence européen : ☎ 112

Brigade de Gendarmerie de

Pompey : ☎ 03.83.49.22.45

Service hébergement d'urgence : ☎ 115

Enfance maltraitée : ☎ 119

Le cabinet médical de garde des « Bains Douches »

Propose une permanence de médecins généralistes en dehors des horaires d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant. Accueil tous les soirs du lundi au vendredi de 20 h à minuit et les weekends :
-samedis de 12 h à minuit
-dimanches et jours fériés de 8 h à minuit

Adresse : 67 rue Saint-Nicolas

Les Bains Douches,

1er étage-54000 NANCY

☎ 03.83.58.47.58

ANNUAIRE

PERMANENCES JURIDIQUES:

Le deuxième mercredi de chaque mois à Pompey: ☎ 03.83.49.23.56

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE:

M. BOURBIER vous reçoit sur RDV à la Mairie de Pompey 36, rue des Jardins Fleuris :
☎ 03.83.49.23.56

LE MEDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE:

1 rue du Préfet Claude Erignac 54000 NANCY
Le lundi matin sur RDV : ☎ 03.83.34.25.17

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Assistante sociale : Mme SPANAGEL
89 rue Sainte Anne à POMPEY
☎ 03.83.49.07.12 ou 03.83.47.88.19
Sur rendez-vous de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
cellule « personnes âgées » ☎ 03 83 94 54 54

Halte-garderie intercommunale «l'Ile aux Enfants»

La halte-garderie intercommunale «l'Ile aux Enfants», gérée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, est mise au service des habitants des 13 communes du Bassin de Pompey. Elle complète l'offre d'accueil régulier des enfants de la crèche familiale et de la crèche collective.

Elle accueille les enfants de deux mois à six ans. Elle permet aux familles du Bassin de Pompey de disposer de solutions de garde adaptées à leurs besoins de façon régulière, occasionnelle ou exceptionnelle.

Implanté à Custines, Liverdun et Marbache, le réseau de halte-garderie fonctionne avec des horaires d'ouverture complémentaires et propose 37 heures d'ouverture hebdomadaires.

Pour tout renseignement, contactez le service Petite Enfance au 03 83 49 81 31 ou l'Ile aux Enfants au 06 70 03 62 19



MERCREDI 27/09/2017
au Centre socioculturel
De 16 h à 19 h

Assistantes maternelles à Marbache

Nom usuel	Prénom	Adresse complète	Téléphone
BELLILI	Linda	3 RUE CLEMENCEAU	09 51 66 12 91
BEN OMAR	Jennifer	119 RUE JEAN JAURES	07 68 46 52 11
BOHL	Bernadette	1 RUE CLEMENCEAU	03 83 24 93 13
CADERT	M-Valentine	16 CH DE LA FONTAINE A VIE	06 60 17 38 92
CHOLLOT	Céline	99 RUE JEAN JAURES	03 83 24 80 34
CLEMENT	Michèle	5 CLOS DE LA PETITE CHEVREUSE	06 27 64 83 68
DE JESUS	Marie-Isabel	13 RUE ARISTIDE BRIAND	09 53 86 82 86
DELAHAYE	Virginie	91 RUE JEAN JAURES	06 30 76 92 60
DESMARETS	Sabine	36 RUE ARISTIDE BRIAND	06 76 41 15 80
GODENIR	Amélie	16 A ROUTE DE MILLERY	06 58 19 78 05
MAILLARD	Edith	8 RUE DU RUISSEAU	03 83 24 03 09
MESSADIA	Catherine	70 RUE CLEMENCEAU	09 50 45 08 96
PIAT	Brigitte	2 RUE DU NOYER LA PLUME	03 83 24 00 34
ROCH	Mélanie	34 FAUBOURG SAINT NICOLAS	06 33 09 74 29
SCHMITT	Laiïla	7 CLOS DES BLANCHES VIGNES	03 83 24 04 34

ESPACE AIDE AUX VICTIMES

Vous ou un proche êtes victimes de violences physiques, sexuelles, conjugales ou autres, d'un accident de la route, d'un vol, d'une escroquerie ou d'autres infractions...

Numéro national
d'aide aux victimes

Composez le
08 VICTIMES

soit le

08 842 846 37

numéro non surtaxé

7 jours sur 7 de 9h00 à 21h00

ANNUAIRE

Transports

L'agence **Le SIT** vous accueille au **7 avenue du Général de Gaulle à Pompey**.

Vous y trouverez toutes les informations sur les réseaux de transport qui desservent le Bassin de Pompey.

Horaires d'ouverture

Durant les périodes scolaires :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ;
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Durant les vacances :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h ;
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

☎ 03.83.49.23.23 - Internet : <http://lesit.bassinpompey.fr/>



SNCF

Contact Lorraine: du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 14 h



☎ 0891.674.674

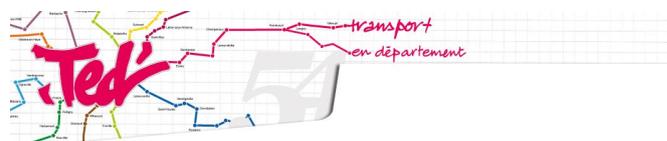
Internet : www.ter.sncf.com/lorraine

Pour la carte « Famille nombreuse » SNCF un seul N° : 3635 ou bien le site internet :
<http://www.voyages-sncf.com/services-train/famille/carte-familles-nombreuses>

TED

☎ 03.54.50.10.00 Mail : transports54@grandest.fr

Site internet : <http://www.ted.meurthe-et-moselle.fr/>



Médias

☞ Presse locale :

Correspondante Est Républicain :

M^{me} Christine HARREL

☎ 06.12.41.23.68

✉ christharre@gmail.com

Correspondante 54 Hebdo

M^{me} Patricia HENCK - 39 faubourg Saint-Nicolas

☎ 06.08.96.38.94

✉ patricia.henck@wanadoo.fr

☞ Télévision Locale :

TVLM sur le Câble - canal 62 et sur Internet :

www.youtube.com, chercher tvlmmarbach

Présidente : M^{me} Olivia FOUQUENVAL

☎ 06.86.36.05.93

✉ tvlm.marbach@orange.fr

☞ Marbache Télé-Câble :

Depuis le 25/07/13, le service réseau câblé de la télévision est repris par la commune

☎ 03.83.24.90.18

☞ www.marbache.fr

Contact : M^{me} Christine HARREL

☎ 06.12.41.23.68

✉ christharre@gmail.com

La Poste

La Poste - Chèque Postaux -

Caisse Nationale d'Epargne

60 rue Clemenceau ☎ 03.83.24.91.67

Ouverture les lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 15,
le mardi de 10 h à 12 h 15.

Départ du courrier en semaine : 12 h 30

Départ du courrier le samedi : 9 h 00

4 boîtes aux lettres sont réparties sur la commune,
levée du courrier à 9 h pour chacune :

- à la gare,
- au niveau du 1 faubourg Saint Nicolas,
- rue Jean Jaurès, dans la descente du cabinet médical,
- en face du 43 rue Jean Jaurès (Grande Chevreuse).

INFORMATIONS PRATIQUES

Sécurité

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23



**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris

[@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau)

www.facebook.com/ministere.interieur

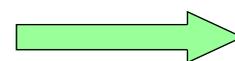


Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes !**



© MI-SQ/DICOM/Mai 2016 - Photos © SBDA, Gendarmerie / Référence Balaïano - DICOM / Jean-François Guot - Fotolia.com - SMOG 14-33527 - Tirage : 1 000 000 ex.

Quand vous partez en vacances, n'hésitez pas à prévenir la Brigade de Gendarmerie de Frouard à l'aide de la fiche qui se trouve à la page 63. Il suffit de la remplir et de l'envoyer ou de la déposer à la brigade. Les gendarmes effectueront des rondes aux alentours de votre habitation pendant la durée de votre absence.



Fiche de Sécurisation des Interventions et de Protection **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**

État civil

Nom:	
Prénom:	
Nationalité:	
Date de naissance:	
Lieu de naissance:	
Département de naissance:	
Région de naissance:	
Pays de naissance:	
Téléphone portable:	
Catégorie professionnelle:	
Complément de profession:	

Motif(s) d'inscription

Date de création	Motif	Date de début	Date de fin
	Tranquillité vacances		

Adresses(s):

Résidence principale: (la fiche porte sur cette adresse)

--

Personnes à prévenir:

--



Atelier
ZA De La Haute Épine
Saizerais

Sanitaire
Plomberie
Faïence



Traitement de l'eau
Maintenance

Chauffage



06.27.45.05.97

r.habitat@sfr.fr



Siège social: 1 Rue Bellevue 54340 Pompey



Société de Travaux Publics de Lorraine

Travaux Publics et Privés
Aménagements
Assainissement
Terrassements

Ensemble, Construisons L'avenir

25 ans d'expérience au service des collectivités et des particuliers



STPL / 336 rue marie Marvingt / ZAC DE LA FERRIERE / 54380 Dieulouard
T : 03 83 23 71 01 / @ : stpl27@wanadoo.fr / www.stpl-btp.fr



ENTRETIENS - DEPANNAGES - INSTALLATIONS
Toutes marques



Chauffage
Pompe à chaleur
Climatisation
Chauffe eau

03 83 21 05 16

sarl.mgs54@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Ordures ménagères

Pour tout renseignement :



Rue des 4 Éléments – 54340 POMPEY
Tél. : 03 83 49 81 81 - Fax : 03 83 49 81 99
accueil@bassinpompey.fr
www.bassinpompey.fr

La collecte des **déchets ménagers** a lieu le **vendredi matin**

⇒ Les bacs seront à sortir le jeudi soir à partir de 19 h et rentrés si possible après le ramassage.

⇒ Au cas où le vendredi serait un jour férié, le ramassage se fera le samedi.

Collecte des **déchets verts** tous les **lundis** matin du 1^{er} avril au 30 Novembre

⇒ Pendant la saison hivernale, les bacs seront collectés une semaine sur deux du 1^{er} décembre au 31 mars, soit pour 2017 :

Les lundis : 6/02 - 20/02 - 6/03 - 20/03

Collecte des piles usagées :

- en Mairie

Collecte des objets hétérogènes :

- la collecte des objets hétérogènes a cessé en 2016, charge aux habitants du Bassin de Pompey de déposer leurs encombrants à la déchetterie intercommunale.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être déposés à la déchetterie intercommunale.

Une benne est mise à votre disposition.

Plus d'infos sur www.bassinpompey.fr

Déchetterie intercommunale

Voie de la Digue – Ecluse de Clévant à FROUARD
(03.83.89.41.41)

Accès : Vignette "Energie Communes" collée sur le pare-brise du véhicule.

La vignette « Energie Communes » peut être retirée auprès du Secrétariat de Mairie, se munir de la carte grise du véhicule (VP uniquement).

Ouverture aux particuliers et artisans-commerçants :

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19h. **Fermeture à 18 h du 15/11 au 15/03**

Ouverture aux particuliers seulement :

Le samedi de 10 h à 19 h. **Fermeture à 18 h du 15/11 au 15/03**

Dimanche et jours fériés de 10h à 13h

Fermeture le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Composterie

RD 907 à MARBACHE (direction Saizerais)

Les particuliers munis de la vignette "Energie Communes" peuvent retirer du compost : du lundi au vendredi :

du 16 avril au 14 octobre de **8 h 00 à 16 h 00**

du 15 octobre au 15 avril de **8 h 00 à 14 h 00**

le samedi de **10 h à 17 h.**

La composterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Service de collecte des déchets recyclables en porte à porte

Ramassage des flacons plastiques, papiers et cartons, emballages, métalliques et Tetra Brik® dans les sacs transparents chaque lundi matin.

Points tri :

Collecte du verre :

- Place des Maréchaux de France (Parking cimetière)
- 145 rue Jean Jaurès parking de la Bonne Pêche (à côté de la pharmacie)

Collecte des textiles :

Place des Maréchaux de France

INFORMATIONS PRATIQUES

Civisme

Bruit, arrêté Préfectoral du 15/05/91

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- * les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- * les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- * les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h

Elagage

En vertu du règlement de voirie approuvé le 10/06/2008, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine. Cette opération est effectuée à la diligence des propriétaires ou des concessionnaires si la demande écrite au propriétaire est restée sans suite après une période de trois semaines à réception de celle-ci.

Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Au croisement avec des voies ferrées ainsi qu'aux embranchements, carrefours et bifurcations des voies, les arbres à haut jet doivent être élagués par les soins des propriétaires ou des concessionnaires sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol dans un rayon de 10 mètres comptés du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveaux.

Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres de haut jet situés à moins de 4 mètres de la limite des voies du côté du plus petit rayon, sur tout le développement des courbes du tracé des voies et sur une longueur de 10 mètres dans les alignements droits adjacents.

Les déjections canines

sont régies par le décret n°73-502 du 21 mai 1973 relatif aux infractions à certaines dispositions du Code de la santé publique, et notamment son article 3.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections..."

Des sacs réservés aux déjections canines sont mis à votre disposition en Mairie.

Obligation de déneigement, arrêté municipal du 19/12/05

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Par temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

STATIONNEMENT ET CONTENEURS SUR LA PISTE CYCLABLE:

Vu l'arrêté municipal N° 103-2012 du 31/12/2012 et notamment les Articles 2,3 & 5 il est rappelé que :

- La circulation, l'arrêt et le stationnement de tout véhicule à moteur sur la piste cyclable sont interdits et qualifiés de gênant, sauf aux véhicules des services publics et de secours en intervention. Le stationnement des véhicules à moteur autres que les véhicules des services publics et de secours, se fera obligatoirement sur les emplacements désignés et matérialisés au sol de chaque côté de la chaussée.
- Aux jours de collectes des ordures ménagères, déchets verts et recyclables, les conteneurs ne devront en aucun cas être déposés sur la piste cyclable.
- Les agents de Police Intercommunale du Bassin de Pompey ainsi que la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de l'arrêté.

INFORMATIONS PRATIQUES



Mission locale Val de Lorraine et de Laxou :

La Mission Locale est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle, pour la recherche d'emploi ou de formations...

Elle intervient aussi sur de nombreux thèmes : santé, logement, budget, mobilité :

- **ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI**

Recherche d'offres, de stages, préparation au recrutement

- **ATELIER D'EMERGENCE DE PROJET**

Pour vous aider à choisir un métier

- **REMISE A NIVEAU**

Mathématiques, français, préparation aux concours, (prendre rendez-vous auprès d'un parrain à l'accueil de la Mission Locale)

Depuis le 31 Août 2015, la mission locale a déménagé au 112 rue des 4 éléments 54340 POMPEY.

03.83.24.30.72 - mlvdlpompey@wanadoo.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS
SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Vous partez en voyage à l'étranger?

Votre réflexe : diplomatie.gouv.fr

Consultez les fiches « CONSEIL AUX VOYAGEURS »

Elles vous informent sur la situation de votre pays de destination et les précautions à prendre.

Enregistrez vous sur



Grâce à ce service gratuit et si la situation du pays le justifie :

- Vous recevrez des conseils de sécurité par SMS ou par e-mail

INFORMATIONS PRATIQUES

DEVELOPPEMENT DURABLE

Raccordement aux réseaux d'assainissement

Au regard du code de la santé publique, il est rappelé que tous les propriétaires ont obligation de raccorder leur habitation sur les réseaux d'assainissement et de déconnecter leur fosse septique.

Pour les administrés qui ont déjà réalisé leurs travaux, il leur est demandé de déposer au secrétariat de mairie les factures et tout justificatif de vidange (photographie...) afin qu'une attestation de conformité leur soit délivrée.

Pour ceux qui n'ont pas encore réalisé leur mise en conformité, les services administratifs et les élus se tiennent à leur disposition pour mener à bien les déconnexions de fosses septiques.

Sensibilisation

Pour éviter les dysfonctionnements de la station d'épuration, des postes de refoulement, des réseaux et des coûts élevés d'entretien sur ces installations, il est **IMPERATIF** de ne pas jeter des déchets solides, comme des lingettes, des couches, des produits d'hygiène, voire même des produits mentionnant sur leur emballage "biodégradable" ou "jetable dans les WC", dans vos canalisations.



Perte d'autonomie ?

Des réponses à vos questions et des adresses sur
www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Le portail national d'information pour
les personnes âgées et leurs proches vous
renseigne sur les aides, les démarches et
les interlocuteurs à contacter.

Les Marchés aux alentours :

Dieulouard : mardi matin, place du 8 Mai 1945, une trentaine d'exposants.

Pompey : jeudi matin, place du Marché, environ 80 exposants.

Pont-à-Mousson : samedi matin, place Saint-Antoine, environ 65 exposants

INFORMATIONS PRATIQUES

NOS AMIES...LES BETES

Il est quelques fois difficile de cohabiter avec certains de nos voisins, particulièrement lorsqu'ils sont poilus, pourvus d'un groin et de 4 pattes, et qu'ils s'invitent dans nos jardins ou nos potagers...

Voici quelques informations qui peuvent nous aider à comprendre ces comportements et tenter d'y remédier, sachant que ni les chasseurs, ni la commune ne sont responsables de leur présence, aussi « nuisible » soit-elle, pour notre environnement très proche en tous les cas.

Que faire alors ? Comment peut-on éviter cette proximité, ou tout du moins la limiter ? Il en est de la responsabilité de chaque citoyen semble-t-il, les chasseurs et la commune souvent incriminés n'y peuvent pas grand-chose...

La chasse est réglementée par arrêté préfectoral ; d'une manière générale, elle est autorisée entre le 1^{er} juin et le 28 février de l'année suivante. Pendant cette période, chaque chasseur peut s'adonner, seul à cette activité et doit s'acquitter de certaines taxes : le bracelet, selon le gibier tué (sanglier, chevreuil...) ainsi qu'une « taxe de solidarité » pour réparer les dégâts causés aux cultures, pour les professionnels de l'agriculture.

Il faut différencier cette activité avec l'organisation de « battue » qui est une chasse organisée à plusieurs, dans un objectif précis, par exemple la chasse aux sangliers. Les chasseurs peuvent faire des battues uniquement sur des parcelles de terrain bien définies et qui leur sont donc réservées : ils louent une partie de terrain à la commune pour chasser pendant certaines périodes et peuvent chasser sur toutes les parcelles inférieures à 40 hectares sans demander d'autorisation aux propriétaires privés.

Néanmoins, la loi leur interdit de chasser à moins de 150 mètres de nos habitations.

Les battues des chasseurs sont organisées du 1^{er} octobre au 28 février de l'année suivante ; à Marbache, elles se font le dimanche. Les chasseurs choisissent 4 à 5 parcelles de terrain pour faire leur battue, puis les laissent « au repos » entre 5 et 6 semaines, avant de recommencer une autre battue. En effet, il faut savoir que les animaux, comme l'homme, apprécient leur tranquillité sur leur territoire ; s'ils sont dérangés, ils cherchent un autre endroit pour y vivre paisiblement. Ainsi, en revenant plusieurs fois sur le territoire après une période de repos, il est plus propice pour les chasseurs de trouver le gibier.

Pour autant, si des personnes promeneurs ou sportifs ne respectent pas le territoire des sangliers quand ils sont « au repos », et qu'ils sont donc dérangés sur « leur parcelle », ceux-ci cherchent un autre endroit pour s'installer.

Si de plus, en s'aventurant vers les lieux d'habitation, ils trouvent de quoi se rassasier avec du pain ou autres mets que certains d'entre nous leur donnent, ils élisent domicile et font les ravages que nous connaissons...

En conclusion, il semble se dégager 3 principes pour limiter les dégâts causés :

- se protéger en entourant sa propriété avec au mieux une clôture électrique... sinon, un grillage très solide (les fils barbelés ne les effraient pas...)
- arrêter de nourrir les animaux,
- respecter le territoire de chacun afin de sauvegarder sa propre tranquillité et emprunter les chemins qui nous sont réservés lors de nos activités favorites.

Cet article a été écrit avec la participation de M. DEUTSCH, Président de l'ACCA.



INFO SANTÉ Consultations

Jeunes Consommateurs (CJC)



À CRAN ?
Passe nous voir
avant d'être ACCRO !



La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) est un lieu spécifique pour interroger sur les expériences de consommation de tabac, d'alcool, de cannabis, de cocaïne... , les pratiques (excessives ?) de jeux vidéo, de jeux d'argent ou d'internet. La CJC répond aux questions concernant ce qu'on appelle les addictions ou les pratiques addictives. Il est aussi possible d'y venir pour parler des pratiques des de proches (amis, famille...).

Un lieu d'accueil
ANONYME
ET GRATUIT



La CJC est gratuite et confidentielle. Des professionnels son à l'écoute, échangent et répondent aux questions dans le respect et sans jugement. Chacun est libre d'aborder ce qui le préoccupe dans son quotidien, sa vie familiale, scolaire ou professionnelle, amicale, sa santé, sa vie amoureuse.

Une CJC c'est pour qui

Chacun peut venir faire le point sur ses expériences de consommation de tabac, d'alcool, de cannabis, de cocaïne..., ses pratiques de jeux vidéos, d'argent et d'internet.

- « Je suis démotivé, stressé, comment mieux gérer ? »
- « Je suis à cran avec mes parents ! »
- « Comment faire la fête, comment réduire les risques ensemble ? »
- « Je n'ai pas envie d'arrêter mais est-ce que je peux réduire les risques ? »
- « Je ne peux plus m'en passer, je ne trouve plus de plaisir ou en suis-je dans ma consommation ? »
- « Mes parents s'inquiètent ! Mes parents ne comprennent pas mon comportement ! »
- « Je m'inquiète pour un copain, comment l'aider ? »
- « Je ne supporte plus la consommation d'un proche... que faire ? »
- « Dans mon groupe tout le monde consomme, je ne veux pas me retrouver tout seul, comment faire ? »

Pour toutes ces questions et bien d'autres, pas de panique ! La CJC est là pour ça.

L'entourage familial peut également être accueilli à la CJC par des professionnels différents. Les propos de chacun restent confidentiels !



Consultations
Jeunes
Consommateurs

RETROUVEZ LA LISTE DE TOUTES LES CJC : www.cjc-lorraine.com



N'hésitez plus ! Ayez le réflexe Keolis !

Pour tout vos déplacements en autocar, Keolis Sud Lorraine répond à vos attentes :
Sorties scolaires et extra-scolaires, classes de neige, classes vertes, voyages linguistiques...

Keolis Sud Lorraine 1 rue de la Sablière - 54136 Bouxières-aux-Dames
Tel.: 03 83 30 39 37 - Fax : 03 83 35 58 82 - www.keolis-sud-lorraine.com



M RTP THOMASSIN
Maçonnerie, Renovation

Terrassement, Plâtrerie
Daniel THOMASSIN

0676647510
0383237242
mrtpthomassin@hotmail.fr

96 rue Jean Jaures
54820
MARBACHE

BELLEVILL'AUTO
ROUTE NATIONALE
54940 BELLEVILLE
03.83.24.42.39

Calendrier des manifestations

Jour	Date	Organisateur	Lieu	Objet	Horaire
Samedi	04/02	Avant-garde	Salle de musique	AG	17 h 00
Vendredi	24/02	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Samedi	25/02	Seniors	Mairie	AG	15 h 00
Dimanche	26/02	MJC	MJC	Concours de belote	13 h 30
Samedi	04/03	OMBD	Mairie	Soirée Times'up	19 h 00
Dimanche	05/03	Club histoire locale	Villers-St-Etienne	Bourse militaria	7 h - 16 h
Dimanche	05/03	MJC	MJC	Carnaval	14 h 00
Dimanche	12/03	Seniors	Mairie	Repas dansant	12 h 00
Samedi	18/03	Mairie	Mairie	Maisons décorées	11 h 00
Samedi	18/03	Marbache lecture	Médiathèque	Kamishibai (contes japonais)	14 h - 18 h
Dimanche	19/03	Parents élèves CE1-CE2 / CM2	Château	Randonnée pédestre	9 h - 12 h
Vendredi	31/03	MJC	MJC	FOROCK	11 h 00
Dimanche	02/04	MJC	Château	La Marbichonne	7 h 00
Samedi	15/04	Marbache lecture	Médiathèque	Raconte tapis	14 h 00
Lundi	17/04	MJC & Mairie	Château	Chasse aux œufs	11 h 00
Samedi	29/04	Avant-garde	Mairie	Concert annuel	20 h 45
Vendredi	28/04	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Dimanche	07/05	Marbichoux	Place J. Dautrey	Marché aux fleurs	9 h 00 - 13 h 00
Samedi	13/05	Mairie	Av. Foch	Inauguration Fête Patronale	16 h 00
Lundi	08/05	Mairie	Mairie	Cérémonie 2 ^{ème} Guerre	11 h 00
Vendredi	12/05	MJC	Mairie	Représentation chorale, guitare, folk	20 h 30
Dimanche	21/05	CFM		Marche gourmande	
Vendredi	26/05	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Samedi & dimanche	10-11/06	Club Histoire Locale	Château	Exposition	10 h - 18 h
Vendredi	16/06	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Dimanche	18/06	Avant-garde	Château	Fête de la musique	15 h 00
Samedi	24/06	Marbichoux	Château	Kermesse	
Samedi	01/07	MJC	Chapiteau	Gala des activités	20 h 30
Jeudi	06/07	Seniors	Château	Pique-nique	12 h 00
Jeudi	13/07	Mairie	Château	Jeux pour les enfants	14 h 00
Jeudi	13/07	Comité des fêtes	Château	Bal populaire	19 h 00

Jour	Date	Organisateur	Lieu	Objet	Horaire
Jeudi	13/07	Mairie	place Jean Dautrey	Retraite aux flambeaux	21 h 30
Jeudi	13/07	Mairie	Château	Feux d'artifice	Vers 23 h 00
Vendredi	14/07	Comité des fêtes	Château	Vide greniers	6 h 00 - 18 h
Jeudi	03/08	Seniors	Château	Goûter champêtre	14 h 30
Samedi	26/08	Avant-garde	Chapiteau	Répétition publique	
Dimanche	03/09	MJC	Château	Rallye pédestre association Rafaël	9 h
Jeudi	07/*09	Seniors	Château	Pique-nique	12 h 00
Dimanche	24/09	MJC	Château	Fête de la courge	10 h - 18 h
Vendredi	29/09	Marbichoux	Mairie	AG	20 h 30
Vendredi	29/09	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Dimanche	15/10	Seniors	Mairie	Repas	12 h 00
Vendredi	27/10	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Vendredi	27/10	MJC	Mairie	Soirée Halloween	20 h 30
Vendredi	03/11	MJC	MJC	AG	20 h 30
Samedi	04/11	CFM	Mairie	AG	17 h 00
Samedi	11/11	Mairie	Mairie	Cérémonie du 11 Novembre	11 h 00
Samedi	18/11	MJC	MJC	Soirée Beaujolais nouveau	19 h 30
Vendredi	24/11	MJC	MJC	FOROCK	20 h 30
Samedi & dimanche	25-26/11	Marbichoux	Château	Bourse aux jouets	9 h - 18 h 9 h - 16 h
Samedi	25/11	Marbache lecture	Mairie	Soirée contes adultes et enfants	20 h 30
Samedi	02/12	Marbichoux	Château	Vente de sapins sur réservation	9 h - 13 h
Samedi	09/12	Marbache lecture	Médiathèque	La « Rafistolerie » atelier jeux de mots	
Dimanche	10/12	MJC	Château	Saint Nicolas	17 h
Jeudi	14/12	Seniors	Mairie	Gouter de Noël	15 h 00
Vendredi	15/12	Marbichoux	Ecoles	Marché de Noël	15 h 45

IMPORTANT

Rendez-vous à toutes les associations et à toutes les bonnes volontés
Les 24 - 25 - 26 Mars 2017 pour le montage du grand marabout et les
29 - 30 septembre 2016 pour son démontage ainsi
que le rangement du matériel.



Mairie
de **MARB**  **CHE**